



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2737
15 janvier 2021
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

L'extrême droite au Capitole, un avertissement pour tous les travailleurs



ASSOCIATED PRESS

Michelin
**Milliardaire
et licencieur**

Pages 12 et 13

Grande-Bretagne
**Épidémie
catastrophique**

Page 9

Vaccin
**Une campagne
mal engagée**

Page 5

Leur société

- De Washington à Paris : quelle démocratie défendre ? 3
- Covid-19 : le nécessaire contrôle des travailleurs 3
- Jarnac : dans les pas d'un maître de l'arnaque 4
- Climat : gesticulations gouvernementales 4
- Le Pen : derrière la façade de respectabilité 4
- Vaccination : une campagne mal engagée 5
- Tout ou presque pour les pays riches 5
- Passer de la méfiance au contrôle 5
- McKinsey, des opiacées aux vaccins 5
- Rentrée universitaire : impréparation générale 6
- Budget de l'éducation : provocation et vieilles ficelles 6
- Enseignement privé : une leçon qui n'a pas de prix 6
- Le service national universel : militarisme à haute dose 6
- Impôts : le "toujours moins" du patronat 7
- Prêts garantis par l'État : les actionnaires ravis de la nouvelle année 7
- Arrêts maladie : face aux pressions des employeurs 7
- Personnes handicapées : quelle indépendance financière ? 7
- Guadeloupe : mort lors d'un contrôle, qui sont les responsables ? 16
- Besançon : en grève de la faim contre une expulsion 16

Dans le monde

- États-Unis : quand l'extrême droite dresse la tête 8
- Grande-Bretagne : un désastre sanitaire 9
- Les dégâts de la privatisation 9
- Boeing : coup d'éponge sur l'hécatombe 9
- Twitter, Facebook, Gafa... : les chiens de garde 2.0 et les roquets 5G 16

Dans les entreprises

- 4 février : pour une lutte commune de tous les travailleurs 11
- Sans-papiers : esclavage moderne dans le Finistère 11
- Deliveroo et Uber Eats 11
- Michelin : milliardaire et licencié 12
- À Clermont-Ferrand : plus de mille postes visés 12
- Michelin - Cholet 13
- Continental - Sarreguemines 13
- Monier - Signy-l'Abbaye 13
- Macopharma - Tourcoing 13
- Raffinerie Total de Grandpuits 14
- Hôtellerie 14
- FJT - Lyon 14
- Omega Systèmes Saint-Philibert-de-Granlieu 14
- Airbus - Marignane 15
- L'Équipe : en grève 15

Il y a 30 ans

- 17 janvier 1991 : la première guerre du Golfe 10

L'extrême droite au Capitole, un avertissement pour tous les travailleurs

Les images des activistes d'extrême droite, envahissant le Capitole à Washington, ont stupéfié le monde entier. Voir un président sortant refuser sa défaite électorale et appeler ses partisans à marcher sur « l'Assemblée du peuple » était, jusque-là, le triste privilège des dictatures de pays pauvres. Cette fois, cela s'est produit dans la première puissance impérialiste mondiale.

Alors oui, cela doit faire réfléchir, et d'autant plus que le mal qui ronge les États-Unis existe aussi ici, en France : la montée des courants identitaires d'extrême droite, racistes et xénophobes, dangereux pour le monde du travail.

Ces courants ont toujours existé aux États-Unis. Le Ku Klux Klan a assassiné des Noirs et terrorisé la population dans les États du Sud des décennies durant. Mais aujourd'hui les groupes qui se multiplient, y compris sur des bases complotistes nouvelles, ne sont pas seulement les fruits du passé raciste, ils sont dopés par la crise économique, sociale et sanitaire.

Aux États-Unis, comme partout, les fermetures d'entreprises, le chômage et la misère se sont aggravés depuis la crise financière de 2008. La peur du déclassement, la haine vis-à-vis de l'élite au pouvoir, le repli national, identitaire et religieux conduisant à l'invention de boucs émissaires, se sont renforcés. Ce sont ces sentiments que Trump a su exploiter pour se faire élire et augmenter le nombre de ses électeurs après quatre ans au pouvoir. En l'absence de réactions et de perspectives venant des travailleurs pour changer leur sort, ces sentiments et ces préjugés nourrissent le développement de l'extrême droite.

Mercredi 6 janvier, ceux que l'on a vus à l'œuvre représentaient une minorité. Le rassemblement appelé par Trump devant la Maison-Blanche a réuni quelques dizaines de milliers de partisans. À l'échelle des États-Unis, cela n'a rien d'un raz-de-marée. L'envahissement du Capitole lui-même n'a été le fait que de quelques centaines de personnes et, s'il a occasionné des morts, il a pris un aspect carnavalesque. Mais cela ne prête pas à rire.

Ce qui est aujourd'hui une comédie peut se transformer rapidement en tragédie parce que, derrière les déguisements et les postures ridicules, il y a des femmes et des hommes convaincus de la supériorité de la race blanche. Il y a des groupes paramilitaires qui ont multiplié les actions violentes, assassinats compris, ces

derniers mois.

Trump a une responsabilité évidente dans ces événements. Mais les réduire à sa personnalité et à son avenir politique revient à se voiler la face. Les forces sociales et politiques qu'il a renforcées existent indépendamment de lui.

Parmi ses 74 millions d'électeurs, seule une minorité partage les préjugés réactionnaires et antipauvres des nostalgiques de la ségrégation ou du nazisme. Mais des sondages disent qu'un quart des électeurs républicains approuverait l'invasion du Capitole et que deux tiers n'en seraient pas choqués, ce qui constitue un réservoir considérable pour l'extrême droite.

Nombre de dirigeants, à l'instar de Macron, en ont appelé aux institutions et à la démocratie. Comme si la subversion n'était pas venue du cœur même des institutions, du haut de la présidence, de l'intérieur du Parti républicain ! L'action, ou plutôt l'inaction, de la police montre aussi que le ver est dans le fruit.

Alors que la police est sur le pied de guerre et a la gâchette facile face aux manifestants noirs ou anti-racistes, au Capitole on l'a vue surprise, complaisante, voire complice. Certains assaillants étaient eux-mêmes d'anciens militaires et policiers.

Biden a promis de « réconcilier l'Amérique ». Mais ni la crise ni l'appauvrissement d'une fraction croissante d'Américains ne disparaîtront avec son arrivée au pouvoir. Les huit années d'Obama à la Maison-Blanche ont montré que les démocrates étaient, tout autant que les républicains, des serviteurs fidèles des intérêts des grands capitalistes et de la Bourse.

L'histoire n'est pas écrite. Ce qui s'est passé au Capitole restera peut-être un avertissement sans conséquence. Mais les ingrédients pour le développement d'une extrême droite fascisante sont là. Et ce n'est pas vrai qu'aux États-Unis !

La même crise du capitalisme et de son système politique frappe partout et entraîne la montée des démagogues d'extrême droite. Une force politique qui accéderait au pouvoir en mettant en action ces courants aux idées réactionnaires serait un pouvoir antiouvrier et dictatorial.

Les travailleurs n'ont pas à sous-estimer le danger et ils ont encore moins à rester spectateurs. Ils doivent se préparer à y faire face, moralement et politiquement, en s'organisant sur la base de leurs intérêts et de leurs perspectives de classe.



Un supporter de Trump avec le drapeau du Sud esclavagiste.

De Washington à Paris : quelle démocratie défendre ?

La classe politique française et les journalistes qui lui servent de porte-voix ont unanimement condamné l'attaque de l'extrême droite américaine contre le Capitole de Washington au nom de la « démocratie ». Mais laquelle ?

Depuis Macron affirmant que « le principe un homme, une voix est bafoué » jusqu'à Hollande parlant « d'affront aux démocrates du monde entier », tous invoquent la démocratie parlementaire. L'événement est ainsi présenté comme un épisode de l'histoire officielle résumée à un affrontement entre les démocraties et des extrémistes violents voulant les détruire. Tous les commentateurs ont embouché la même trompette. Les quelques précisions venant de Mélenchon ou du PCF, expliquant à juste titre que les coups de force antidémocratiques sont la pratique habituelle des États-Unis à l'extérieur de leurs frontières, ne changent rien à cette défense commune de la démocratie parlementaire. Tous, en dénonçant une tentative des fascistes américains aussi scandaleuse qu'inédite, ressassent qu'elle serait l'aboutissement nécessaire et insurpassable de l'histoire humaine.

Pourtant l'histoire tout entière, depuis les luttes de classes de l'Antiquité, est faite de foules de manifestants envahissant les lieux de pouvoir pour contraindre les gouvernants ou pour les renverser. La question est : quels manifestants, contre

quel pouvoir, pour quelles revendications, avec quels espoirs ? Quand les esclaves de Spartacus marchaient sur Rome dans l'espoir de renverser le Sénat élu par les citoyens romains, qui étaient les démocrates ? Quand la force d'une grève générale a pu contraindre un gouvernement élu à prendre des mesures contraires à son cœur, comme en 1936 et en 1968 en France, qui étaient les plus démocrates ?

Les excités de Washington sont sans aucun doute des ennemis des travailleurs, leur racisme revendiqué et leur soutien au milliardaire Trump le montrent suffisamment. Les défenseurs du parlementarisme ne sont pas pour autant des amis des exploités. Car leur démocratie, et pas seulement l'américaine, est tout ce qu'il y a de relatif. Elle ne s'applique ni partout, ni toujours, ni à tout le monde. Au mieux, une fraction de la population a le droit, dans un tout petit nombre de pays riches et depuis très peu de temps, de donner un avis par voie électorale. Après quoi la classe dominante et son État ont le droit de ne pas en tenir compte. La bourgeoisie des pays impérialistes, celle des États-Unis



Supporters de Trump forçant les barrières devant le Capitole.

en tête, gouverne en fait par la force brute, contre les travailleurs, contre les pays dominés, contre ceux qui contestent sa domination. Cette démocratie concerne en fait seulement ceux qui sont du bon côté du manche, les possédants et leur entourage politique, intellectuel et administratif. En période de crise, lorsque les tensions sociales s'aiguissent, que la pauvreté et les catastrophes s'abattent sur les travailleurs, que la politique des gouvernements leur est manifestement contraire, la fausseté des discours démocratiques apparaît. Les déclamations de Macron, Hollande, etc.

sonnent alors creux et il ne reste aux classes populaires que le souvenir des coups reçus et la méfiance contre ceux qui les portent.

Aux États-Unis comme partout, le capital s'en prend de plus en plus féroce aux travailleurs. L'approfondissement de la crise économique accélère ce processus. L'extrême droite fasciste, dont les manifestants de Washington sont les éclaireurs et qui a des équivalents dans tous les pays, pourra servir à contraindre la classe ouvrière à coups de trique. Les défenseurs de la démocratie parlementaire, eux, font profession de ne contraindre les travailleurs

qu'avec les matraques républicaines des policiers, tout en se prétendant un rempart contre les outrances fascistes.

Les travailleurs ne peuvent combattre la menace d'extrême droite qu'en se battant pour leurs intérêts de classe, c'est-à-dire en contestant le pouvoir politique du grand capital, même sous la forme du gouvernement de ses larbins parlementaires. Pour instaurer une véritable démocratie des travailleurs, ceux-ci peuvent aller jusqu'à envahir les lieux de pouvoir, pour leur propre compte!

Paul Galois

Covid-19 : le nécessaire contrôle des travailleurs

Plusieurs médecins et scientifiques soulignent l'insuffisance des mesures gouvernementales face à la remontée de l'épidémie et envisagent un confinement strict sur le modèle de celui du printemps dernier.

De son côté, le ministre de la Santé a déclaré : « Le reconfinement, nous n'en voulons plus et nous nous donnons les moyens de l'éviter. »

Il veut clairement rassurer le patronat, pour qui le problème n'est pas la situation sanitaire, mais les pertes de production et de profit

qu'elle pourrait entraîner.

La situation reste pourtant inquiétante. Les confinements dans les différents pays n'ont pas réussi à enrayer l'épidémie. Les nouveaux variants anglais et sud-africain se répandent et les indicateurs officiels restent à un niveau élevé et semblent même remonter. Le gouvernement a allongé le couvre-feu dans les départements les plus touchés, ce qui complique encore un peu plus la vie des travailleurs en la réduisant quasiment à leur seul travail. La rentrée scolaire risque encore d'aggraver les choses, puisqu'il est clairement établi maintenant que les collèges et les lycées sont des lieux de contamination, alors que les protocoles sanitaires y sont dérisoires.

Des voix se font entendre maintenant pour dénoncer cet attentisme. Le médecin

généticien Axel Kahn, par exemple, considère qu'il faut frapper « plus tôt, plus court, plus fort » contre le virus et qu'un troisième confinement dur est assez vraisemblable.

L'épidémie reste bien sûr imprévisible, il n'est pas certain que dans quelques semaines la France connaisse une situation comparable à celle de l'Angleterre aujourd'hui, mais cela semble tout de même assez probable. Le gouvernement, en ne prenant aucune mesure significative, parie que ce ne sera pas le cas, tout comme en mars, lorsque l'épidémie flambait en Italie et que son seul espoir était qu'elle s'arrête à la frontière.

La lutte contre l'extension de l'épidémie n'est certes pas simple, surtout de la part de gouvernements qui ont, par leur politique,

privé la santé publique de nombreux moyens. Mais elle est d'autant moins efficace que leur véritable souci est de continuer à faire fonctionner l'économie sans rien imposer au patronat.

Le problème actuel ne se résume pas à la question de confiner ou non. Les confinements du printemps comme de l'automne, pour préserver les intérêts patronaux, ont pesé avant tout sur les travailleurs. Préserver vraiment la santé de la population nécessiterait un contrôle par les travailleurs eux-mêmes sur ce qui se passe dans les entreprises, les quartiers et les écoles, afin de limiter au maximum les risques de contagion. S'en remettre au gouvernement de la bourgeoisie pour protéger la population de l'épidémie, c'est demander du lait à un bouc.

Jean Pollus



Rue commerçante sous couvre-feu.

Jarnac : dans les pas d'un maître de l'arnaque

Le vingt-cinquième anniversaire de la mort de François Mitterrand a rassemblé au cimetière de Jarnac, sa ville natale, des figures du Parti socialiste et Emmanuel Macron, qui avait choisi de rendre un hommage à ce président prétendument socialiste.

En mal de popularité et d'électeurs pour 2022, Macron se fait une spécialité de l'hommage rendu aux anciens présidents de

la République, morts ou vivants. Il a loué Giscard après sa mort, puis l'intuition de Sarkozy pour avoir ouvert un débat sur « l'identité

nationale » quand il était à l'Élysée. Le coup de Jarnac de Macron rééquilibre la barque présidentielle, chargée en déclarations ou projets de loi de droite, en se prosternant devant la tombe d'un président de gauche.

Mais les dirigeants du Parti socialiste, auxquels Macron a volé la vedette, n'étaient pas moins dans l'opération politicienne et le mensonge. L'ancien président François Hollande, qui avait fait de Macron son ministre, Ségolène Royal, l'ancienne candidate à l'Élysée battue par Sarkozy, ou Olivier Faure, l'actuel premier secrétaire d'un Parti socialiste aux abois, tous ont rappelé leur adoration de Mitterrand, décrit comme un anti-Macron. « Il n'y a rien de commun entre l'homme des conquêtes sociales, qui défendait les services publics, et celui qui n'a eu de cesse de les détruire jusqu'à ce qu'il soit rattrapé par la crise sanitaire », s'est indignée Ségolène Royal.

La palme de l'idolâtrie est revenue à Mélenchon qui, sans être présent à Jarnac, a rappelé lui aussi sa fidélité à Mitterrand. Au Parti socialiste de 1976 à 2008, le leader de la France insoumise s'est fâché contre Macron : « Sa présence à Jarnac est écœurante [...] François Mitterrand, c'est la retraite à 60 ans, le programme commun, la lutte contre le capital. Qu'il respecte notre deuil. »

Mitterrand, symbole de la lutte contre le capital : il fallait oser. Il a commencé sa carrière sous Pétain comme homme de droite. Il a été onze fois ministre dans des gouvernements les plus antiouvriers et anticommunistes de la IV^e République ; dans ses fonctions, il a défendu l'envoi du contingent en Algérie et ordonné des exécutions de militants du FLN emprisonnés. S'il a pu faire sa mutation en chef de file de la gauche en mettant la main sur ce qui restait du Parti socialiste au

début des années 1970, c'est grâce au PCF qui a fait de ses centaines de milliers de militants et de sympathisants, dans les entreprises et les quartiers populaires, les porteurs d'eau de ce politicien. L'opération a permis à Mitterrand d'emporter la présidentielle en 1981. Mais en 1995, quand il a quitté l'Élysée après des années d'austérité de gauche, de blocage des salaires, de licenciements massifs, les travailleurs n'avaient aucune raison de le regretter.

La carrière de Mitterrand, inspirée par un opportunisme constant, a de quoi servir de modèle à un politicien comme Macron et rendre nostalgiques ou envieux les ténors aphones du Parti socialiste ou le tonitruant Mélenchon. Les travailleurs conscients leur laissent volontiers ce cadavre, il appartient à la bourgeoisie et à ses serviteurs.

Boris Savin

Hommage à un autre grand serviteur du grand patronat



Climat : gesticulations gouvernementales

En organisant à l'Élysée, mais surtout en visioconférence, la quatrième édition du One planet summit, Macron s'est mis en scène en sauveur d'une planète en danger de réchauffement climatique.

De cette réunion virtuelle de dirigeants politiques et de banquiers internationaux organisée le 11 janvier, il n'est presque rien sorti de concret. S'ils multiplient les sommets pour s'autoféliciter, ils ne décident rien qui soit contraire aux intérêts des grandes entreprises. On en est à la préparation de la 25^e conférence sur la planète (COP) pour le climat et à la 15^e COP sur la biodiversité. Elles servent de tribune pour parler d'urgence climatique, pendant qu'on repousse à un avenir incertain toute mesure qui contraindrait les capitalistes à rogner sur leurs

profits pour tenir compte de l'environnement.

En France, il en va de même avec la loi Climat actuellement en discussion au sein du gouvernement et qui devrait être présentée officiellement en Conseil des ministres en février. Elle est censée mettre en œuvre les mesures préconisées par les 150 citoyens tirés au sort lors de la convention Climat. Mais, à la lecture des articles déjà rendus publics, les propositions de cette convention ne seront traduites dans la loi qu'après avoir été pour la plupart édulcorées, minimisées et rendues inopérantes.

Ainsi la publicité pour

des marchandises polluantes, comme certaines grosses voitures sur la vente desquelles les constructeurs automobiles réalisent d'importantes marges, ne sera pas interdite. Tout juste demandera-t-on aux publicitaires et aux médias de s'engager à suivre un code de bonne conduite qui pèsera peu face aux 15 milliards d'euros annuels du marché publicitaire.

La notion d'écocide, c'est-à-dire de délit de destruction de l'écosystème, sera probablement présente dans la loi. Cela a été présenté comme une grande avancée par Barbara Pompili, la ministre de la Transition écologique. Or les représentants du patronat sont à l'œuvre dans les couloirs ministériels pour



éviter d'être ainsi menacés de lourdes condamnations. Ils agitent le traditionnel chantage à l'emploi, en assurant qu'une hypothétique réindustrialisation du pays serait entravée par une loi trop stricte, et font valoir qu'en cas de pollution industrielle ils préfèrent le

dialogue avec un préfet à un affrontement avec un juge.

Les intentions de lutte pour l'environnement du gouvernement Macron, sur lesquelles il fait grand bruit, sont ainsi en train de se réduire, comme d'habitude, à pratiquement rien.

Lucien Déroit

Le Pen : derrière la façade de respectabilité

Marine Le Pen a fini par condamner avec les mêmes mots que tous les politiciens l'invasion du Capitole : « Tout acte de violence qui vise à attenter au processus démocratique est évidemment inadmissible », a-t-elle dit. Il avait fallu toutefois attendre le 7 janvier pour qu'elle

reconnaisse la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle.

Le Pen cherche à s'adresser à ceux qu'environnerait en France le cocktail d'idées d'extrême droite et de positions complotistes servi par Trump et ses adeptes. En même temps, comme elle brigue

l'Élysée, elle veut, dans la situation actuelle, se construire et conserver une image de politicienne respectueuse des institutions, afin de se faire accepter de la bourgeoisie qui, jusqu'à présent, se satisfait de la routine politicienne et parlementaire.

Mais des sous-fifres

du RN ont montré à cette occasion leur vrai visage, en prenant parti pour les militants d'extrême droite américains.

Ce n'est pas une surprise : derrière l'image lisse que Le Pen veut présenter, le Rassemblement national continue de charrier le racisme et d'encourager ceux

qui seraient prêts à passer à l'acte contre les étrangers, les migrants, tous ceux présentés comme « des ennemis de la France ». Si la Le Pen légaliste et électoraliste était débordée demain par une extrême droite plus violente, elle et le RN l'auraient bien couvée.

B. S.

Vaccination: une campagne mal engagée

Après un lancement poussif qui a valu au gouvernement une pluie de critiques, le ministre de la santé Olivier Véran se félicite car, le 10 janvier, près de 100 000 personnes avaient été vaccinées.

On est loin des millions vaccinés en Israël, Allemagne ou en Grande-Bretagne mais, le ministre l'affirme, « les chiffres vont grimper très vite, on va toucher les plus vulnérables, c'est là que des vies vont être sauvées ». Les vaccinodromes dont Véran ne voulait pas entendre parler pourraient se multiplier, passant de 169 le 8 janvier à près de 600 à la fin du mois. Le ministre cependant ne peut afficher le même optimisme pour la livraison des

vaccins. Même si le vaccin Moderna, le second à être autorisé dans l'Union européenne, a été livré dès le 11 janvier, il n'y en a eu que 50 000 doses.

D'ailleurs on en est déjà à gérer le manque de vaccins puisque le ministre de la Santé a annoncé le 7 janvier qu'on décalerait l'injection de la deuxième dose de vaccin Pfizer six semaines après la première, au lieu des trois semaines recommandées par le laboratoire. C'est d'ailleurs déjà ce qui se

fait en Grande-Bretagne, où la campagne a commencé plus vite et plus rapidement qu'en France.

Le gouvernement compte bien sûr sur les autres vaccins, celui d'AstraZeneca bientôt autorisé par l'Union européenne puis ceux des laboratoires Janssen et Curevac. Mais, même, ainsi il n'espère vacciner que 15 millions de personnes d'ici l'été 2021, loin donc des 60 % de la population qu'il faudrait traiter pour espérer obtenir une immunité collective.

La question des congélateurs se pose aussi, le seul fabricant français ayant apparemment du mal à

répondre aux demandes ici et à l'étranger. On en est encore à espérer que chaque département pourra disposer d'un congélateur pour les vaccins Pfizer et Moderna, qui doivent être conservés à très basse température... La presse a aussi dénoncé le manque d'aiguilles pour ces injections en intramusculaire, des vaccinations ayant été faites avec des aiguilles pour des injections en sous-cutanée...

D'autres problèmes sont apparus, notamment avec le manque de personnel. Le gouvernement fera désormais appel aux pharmaciens pour faire les injections. Mais, comme les

médecins, ceux-ci devront se déplacer dans les Ehpad ou les vaccinodromes où davantage de patients pourront être traités car, dans les pharmacies ou les cabinets médicaux, des doses pourraient être perdues.

Reste qu'en France la campagne de vaccination en est au tout début, au moment où l'épidémie pourrait rebondir comme en Grande-Bretagne. Généraliser rapidement la vaccination impliquerait une mobilisation de tous les moyens humains et matériels, dont le gouvernement, malgré ses belles déclarations, semble bien loin.

Cédric Duval



Passer de la méfiance au contrôle

Sans être par principe contre la vaccination, de nombreux travailleurs n'envisagent pas de se faire vacciner, ou alors avec beaucoup de réticences.

Cette méfiance est alimentée par les multiples scandales qui ont concerné les industriels, ceux de la santé en particulier, et qui montrent comment ils soignent en premier lieu leurs profits, même si les utilisateurs ou consommateurs en paieront parfois les conséquences au prix de leur vie. La rapidité avec laquelle le vaccin a été mis au point alors que, face à de nombreuses maladies, les laboratoires ne trouvent pas de traitement, alimente les doutes.

De fait, les capacités techniques et scientifiques existent dès lors que la décision est prise de concentrer les recherches sur une maladie particulière. Et si les laboratoires y ont mis les moyens, souvent avec l'aide des États, c'est aussi parce que le Covid-19 frappe les populations de pays riches.

Mais il y a de quoi alimenter une méfiance, qui peut s'exercer d'ailleurs

contre l'ensemble des activités des grandes entreprises, quels que soient les produits qu'elles fabriquent. Cette méfiance ne doit pas pour autant conduire à refuser tout ce qui vient d'elles et qui comporte aussi bien des progrès.

En revanche il faut imposer au monde des affaires, aux industriels, que chacun puisse dévoiler ce qui se passe dans son entreprise, en lien avec l'ensemble des travailleurs, de la conception à la production et à la distribution. Le monde du travail dans toute sa diversité a les compétences pour contrôler la production.

Le secret industriel et commercial permet à chaque capitaliste de se livrer à des malversations à l'abri des regards. Les travailleurs, en imposant collectivement leur contrôle sur la production, doivent mettre fin à ce secret.

Inès Rabah

Tout ou presque pour les pays riches

Depuis le lancement des campagnes de vaccination dans le monde, on assiste à une course effrénée. Actuellement près de 7 milliards de doses de vaccins ont été précommandés et 3 autres milliards sont en voie de l'être.

Mais, dans leur très grande majorité, ces vaccins sont destinés aux populations des pays les plus riches, les USA, l'Union européenne, le Royaume-Uni, le Canada et le Japon ayant à eux seuls signé des accords pour près de 4 milliards de doses. D'autres grands pays comme l'Inde, le Brésil ou encore l'Indonésie ont eu les moyens de précommander

quelque 2,4 milliards de doses. Pour les pays les plus pauvres de la planète il ne reste donc que des miettes...

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a donc demandé aux pays riches de cesser de passer des accords directs avec les laboratoires pharmaceutiques, afin d'empêcher la hausse des prix et de permettre aux pays les plus pauvres de disposer de

vaccins. Elle propose de financer l'achat d'un milliard de doses pour vacciner gratuitement une partie de la population des 92 pays les plus pauvres, qui regroupent la moitié de la population mondiale. Mais pour financer ce fonds il manque 3,8 milliards d'euros.

Entre les pays impérialistes riches et les pays pauvres, le choix des laboratoires ira bien sûr d'abord vers ceux qui payent rubis sur l'ongle. Le virus tue, mais le capitalisme plus encore!

C. D.



McKinsey, des opiacés aux vaccins

La presse a révélé que depuis décembre le gouvernement fait appel, pour la modique somme de deux millions d'euros par mois, au cabinet privé McKinsey, afin de le conseiller sur l'organisation de la campagne de vaccination.

Question moralité, ce géant américain du conseil est au cœur d'un scandale aux États-Unis. McKinsey a été le conseil marketing de Purdue Pharma, un laboratoire qui commercialise l'OxyContin, un anti-douleur surnommé là-bas « l'opiacé tueur ». Le cabinet conseillait au laboratoire d'accorder en cas d'overdose une remise commerciale à

chaque distributeur, en général des pharmaciens. En décembre dernier, McKinsey a finalement péniblement reconnu « ne pas avoir suffisamment pris en compte l'impact dramatique des abus et de l'addiction aux opiacés pour des millions de familles américaines », alors que les plaintes et procès s'accroissent aux États-Unis.

Au même moment, le

gouvernement français confiait donc son plan de vaccination à ce cabinet si peu scrupuleux en matière de santé publique. Avec le succès que l'on connaît, puisque la France est jusqu'à présent largement à la traîne des pays européens, ayant vacciné six fois moins que l'Italie ou l'Allemagne par exemple. Pas étonnant: les consultants comme leurs clients capitalistes sont spécialisés dans la multiplication des gains, pas des soins ou des vaccins.

Christian Bernac

Rentrée universitaire : impréparation générale

La rentrée partielle annoncée pour le 4 janvier dans les universités par le ministère de l'Enseignement supérieur a été plus que chaotique. Les nombreux incidents qui ont eu lieu lors du passage des examens achèvent de donner une impression d'impréparation généralisée.

En théorie, les universités devaient accueillir par petits groupes les élèves jugés les plus fragiles, et 20 000 emplois étudiants devaient être créés pour permettre un système de tutorat. Dans la réalité, la situation est déplorable : personne ne sait comment sélectionner les élèves, comment gérer les cours en présentiel

et à distance, selon quels emplois du temps... Quant aux emplois étudiants, ils se comptent sur les doigts d'une main : trois ont été créés à la faculté de lettres de Limoges, sur les 200 attendus.

Les problèmes se sont compliqués avec le passage des examens partiels du premier semestre : certaines

universités avaient choisi de les faire passer sur site, d'autres à distance. Entre les salles de pause trop petites pour manger et les connexions Internet qui ne fonctionnaient pas, les examens ont parfois tourné au fiasco. D'autant plus que nombre d'élèves sont mis en difficulté par la tenue des cours à distance depuis des mois.

Certains ont protesté contre cette situation inadmissible, notamment en organisant un blocus sur trois sites de la Sorbonne. Le 7 janvier, la police est



Blocus devant un campus de la Sorbonne.

intervenu, blessant un étudiant et en interpellant deux autres. Il est vrai qu'il est plus facile d'envoyer des policiers matraquer des étudiants que de déployer des moyens humains et matériels en nombre suffisant, à la fois pour assurer les cours, le suivi des élèves

et le passage des examens dans de bonnes conditions.

Un bel exemple du mépris dans lequel sont tenus non seulement les jeunes mais aussi les agents d'entretien et les enseignants, censés gérer cet immense désordre.

Camille Paglieri

Budget de l'éducation : provocation et vieilles ficelles

Le 26 janvier, la plupart des syndicats enseignants, CGT, FSU, FO, Sud ainsi que l'Unef, le syndicat des étudiants, appellent à la grève pour l'emploi, les salaires, les conditions de travail et d'études.

Il y a de quoi : les 2 000 emplois supplémentaires pour dédoubler les classes dans le primaire, les 4 000 emplois nouveaux d'accompagnants d'élèves en situation

de handicap (AESH), promis par le ministère, seront contrebalancés par plus de 1 800 suppressions de postes dans le secondaire, alors qu'on s'attend à 43 000 élèves supplémentaires dans les collèges et les lycées à la rentrée 2021.

Quant à la revalorisation salariale, « juste reconnaissance de la nation » au personnel de l'éducation, selon le ministre Blanquer, elle touchera à peine un tiers des titulaires et ne représente que 20% de ce qui a été perdu en dix ans d'inflation. Les AESH, eux ou plus souvent elles, n'ont droit pour l'écrasante majorité qu'à des

temps partiels payés autour de 800 euros mensuels.

Bon prince, Blanquer propose à chacun un moyen d'améliorer sa rémunération individuelle avec les heures supplémentaires, qui devraient équivaloir à 3 000 emplois ! On imagine d'avance les pressions qui s'exerceront pour faire accepter des horaires et des emplois du temps impossibles pour le personnel et pour les élèves.

S'ajoutant à la pagaille dans la gestion du confinement et du déconfinement, insupportable pour les élèves et les étudiants, pour les enseignants et pour les parents, les mesures de Blanquer, accompagnées d'une bonne dose d'autosatisfaction, ont un air de provocation.

Sylvie Maréchal



Enseignement privé : une leçon qui n'a pas de prix

Pour cause d'épidémie et au prétexte d'aider les jeunes travailleurs, le ministère du Travail offre 500 euros par mois et par jeune aux centres de formation d'apprentis (CFA), pour garder leurs élèves qui ne trouvent pas de stage.

Les services du ministère ont rapidement vu des établissements d'enseignement supérieur privé, donc à la fois payants pour leurs élèves et rentables pour leurs propriétaires, déclarer des centaines de jeunes dans ce cas et donc toucher les sommes correspondantes. La ministre elle-même a dénoncé cette pratique, dont le plus gros bénéficiaire serait naturellement le groupe annonçant le plus grand nombre d'élèves.

Elisabeth Borne devrait au contraire se féliciter. C'est

une belle démonstration qui est faite aux étudiants, particulièrement ceux des écoles de commerce, fleurons de l'enseignement supérieur privé. Ils peuvent vérifier que, quand un ministre prétend aider une catégorie populaire, l'argent va en fait dans les coffres du patronat, et que plus le patron est gros, plus il touche : aucun scrupule n'étouffe les possédants, prêts à profiter de toute occasion, voire à tourner la loi pour empêcher les subventions.

P. G.

Le service national universel : militarisme à haute dose

Après deux ans d'expérimentation du service national universel, les inscriptions sont largement ouvertes depuis le 11 janvier pour la session 2021, qui devrait accueillir 25 000 jeunes.

Voulu par Macron, qui en avait fait un des thèmes de sa campagne électorale, ce service se veut « un projet d'émancipation de la jeunesse par la transmission d'un socle républicain, un renforcement de la cohésion nationale et une culture de l'engagement », mots qui doivent aller droit au cœur des nostalgiques de l'ancien service militaire. Il s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans et, si le recrutement se fait pour l'instant encore au volontariat, il deviendra obligatoire dès 2022-2023

pour tous ceux ayant atteint leurs 16 ans, soit environ 800 000 personnes par classe d'âge. Des sanctions sont prévues pour les jeunes cherchant à y échapper : ils n'auront pas accès à certains diplômes, ni au permis de conduire ou aux concours administratifs.

Ce service national universel comporte trois étapes, dont deux obligatoires. La première, d'une durée de deux semaines, est une expérience de vie collective où, encadrés par des militaires et des éducateurs,

les jeunes ont à subir des leçons de morale sur « l'esprit républicain » en même temps qu'ils font des exercices physiques tels que des parcours d'obstacles ou l'apprentissage de l'auto-défense. Logés en internat, ils portent un uniforme et assistent chaque matin au lever du drapeau au son de *La Marseillaise*.

La seconde étape consiste en une mission d'intérêt général de 84 heures faites sur deux semaines consécutives ou étalées dans le temps. La troisième leur ouvre la possibilité d'un engagement volontaire de trois mois pour une mission d'intérêt général dans les domaines

de la défense nationale, de la sécurité, du social ou de l'écologie. Mais, pour une pincée d'écologie, il leur faut donc avaler une marmite de nationalisme et de militarisme. En outre, cet engagement ressemble plutôt à une mission d'intérim pour boucher les trous là où la main-d'œuvre fait défaut... sans le salaire qui devrait l'accompagner.

Selon Gabriel Attal qui, en tant que secrétaire d'État, avait porté le projet en 2019, le coût de ce dispositif devrait se situer autour de 1,5 milliard d'euros par an, pris dans sa presque-totalité sur le budget de l'Éducation nationale, pourtant

déjà bien insuffisant pour répondre aux besoins de ses élèves.

Quant à « l'engagement » des jeunes, ils n'ont pas besoin de cet ersatz de service militaire pour s'impliquer dans la vie sociale. Il suffit de voir leur nombre qui va croissant lors des manifestations pour la défense de la planète, l'égalité des droits et contre le racisme. Mais là, ils se font refouler à coup de gaz lacrymogène et de matraque par les forces de police et de gendarmerie, sans doute au nom de la « cohésion nationale » et de « l'esprit républicain. »

Marianne Lamiral

Impôts : le "toujours moins" du patronat

Le 11 décembre, le Conseil d'État a fait un important cadeau financier à de nombreuses entreprises industrielles, qui s'ajoute à la baisse de moitié des impôts fonciers décidée par le gouvernement.

Une jurisprudence en vigueur depuis 2013 conduisait à intégrer dans le total des biens immobiliers, sur lequel porte la taxe foncière des entreprises, la valeur des équipements industriels fixes : fours, cuves, centrales de traitement d'air ou chambres froides, par exemple.

Le Conseil d'État a donné gain de cause au patronat, qui conteste depuis le départ

cette jurisprudence, en exonérant d'imposition les installations qui, quoique immobilières, peuvent être considérées comme amovibles. Si on en croit les déclarations réjouies des amis des patrons, cela devrait permettre à toute une série d'entreprises d'économiser jusqu'à plusieurs millions d'euros et même de leur épargner quelques redressements fiscaux.

Là encore, les grandes entreprises industrielles sauront tirer leur épingle du jeu, notamment dans les secteurs de l'aéronautique, la pétrochimie, l'agroalimentaire ou l'automobile. C'est notamment le cas de l'usine GKN Driveline d'Arnage, dans la Sarthe, à l'origine de la décision du Conseil d'État, où plus de 500 travailleurs produisent des transmissions pour les trains et l'automobile et qui fait partie d'un groupe comptant plusieurs dizaines de milliers de salariés.

Tout ceci constitue donc une bonne nouvelle pour de nombreux industriels, mais ils ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin. Interrogée par le magazine *Capital*, une avocate annonce déjà de nouvelles actions en justice, car il serait injuste qu'un même équipement soit exonéré d'impôt s'il est fixé par des boulons, car considéré alors comme amovible, mais pas s'il est cimenté ou coulé dans le béton.

Voilà donc la fine fleur des experts en arguments béton repartie en quête de la moindre vis, voire d'un vice de forme permettant d'assurer quelques millions de plus à leurs commanditaires... sous le regard bienveillant des plus hautes autorités de l'État.

Sacha Kami



Arrêts maladie : face aux pressions des employeurs

Depuis le 10 janvier, le gouvernement a décidé une simplification de la procédure d'arrêt maladie en cas de symptômes du Covid. Une déclaration Internet devient suffisante pour déclencher l'indemnisation, sans aucun jour de carence.

L'objectif affiché est de lever les obstacles qui, en dissuadant les arrêts de travail, facilitent la propagation du virus. Près d'un an après le début de l'épidémie, ce n'est pas trop tôt!

Mais, même en l'absence de jour de carence, un arrêt maladie se solde parfois par une nette baisse de revenu, avec par exemple la disparition de certaines primes. Cette procédure facilitée n'enrayera pas non plus la pression hiérarchique qui conduit à ce que, d'après le ministère du Travail lui-même, les salariés passent au travail en moyenne un quart des jours où ils sont malades, des chiffres encore supérieurs en cas de

mauvaises relations avec la hiérarchie, de forte charge de travail ou de crainte de perte d'emploi.

L'arrêt de travail des personnes contacts débute après réception d'un test positif par le malade et si le télétravail est impossible. En cas de symptôme, un test PCR doit être réalisé dans les deux jours, le maintien de l'arrêt étant conditionné à un résultat positif. Cette annonce n'en a pas moins suscité des réactions pleines de suspicion et de mépris de représentants du patronat, qui ont immédiatement brandi le spectre d'une explosion des arrêts et un risque de désorganisation de la production.

Ceux qui crient au loup pour une mesure facilitant un peu les arrêts maladie montrent leur mentalité d'exploiteurs. Ce sont les mêmes qui refusent tout contrôle quand ils bénéficient d'aides publiques pour créer des emplois... que l'on ne voit jamais venir!

S. K.



CAPTURE D'ÉCRAN

Prêts garantis par l'État : les actionnaires ravis de la nouvelle année

Pour permettre aux entreprises de passer la crise sans trop d'encombres, le gouvernement garantit avec le PGE les prêts qu'elles contractent auprès des banques.

Évidemment c'est aux plus grandes entreprises que l'on prête le plus. Les banques n'ont pas pris de risque en accordant un total de 130 milliards d'euros de tels prêts l'an dernier, car c'est avec l'argent public qu'elles seront remboursées si les entreprises font défaut.

La seule condition que le gouvernement a mise à ces prêts est que les entreprises n'utilisent pas cet argent frais dans l'année pour payer des dividendes à leurs actionnaires ou racheter leurs propres actions, ce qui revient au même. Or, pour un prêt accordé en 2020, cette condition a pris fin au 31 décembre.

C'est ainsi que Fnac Darty (700 millions de PGE), CMA CGM (1 milliard), Renault (5 milliards) ou Air France (4 milliards) pourront en 2021 soigner leurs actionnaires en toute légalité. De même que les Galeries Lafayette, qui ont obtenu 300 millions le 23 décembre et qui suppriment des emplois, ou le groupe Lagardère (héritier du marchand d'armes Matra) qui a obtenu 465 millions d'euros le 31 décembre...

Quand le gouvernement parle de sortie de crise, il a sûrement en tête les comptes en banque des gros actionnaires.

Lucien Déroit

Personnes handicapées : quelle indépendance financière ?

Une pétition circule sur les réseaux sociaux pour exiger du Sénat que soit adoptée la proposition de loi pour que l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ne varie pas en fonction des revenus de la famille.

L'AAH, dont le montant est de l'ordre de 900 euros au maximum, est en effet conditionnée au revenu du ménage. Si le conjoint ou la conjointe a un revenu supérieur à 1 100 euros, l'allocation devient dégressive, jusqu'à son arrêt lorsque les revenus du ménage dépassent une somme de l'ordre de 2 200 euros. La personne handicapée en couple avec un salarié en devient ainsi complètement dépendante. Elle l'est déjà parfois physiquement, mais la législation aggrave la situation en lui enlevant tout ou partie de son indépendance financière. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les femmes handicapées en particulier soient bien plus souvent victimes de violence ou de maltraitance que les autres femmes faute de pouvoir quitter leur foyer.

Après avoir été rejetée en 2018, une proposition de loi a été adoptée, contre

l'avis de la majorité et du gouvernement, juste avant la pandémie. Pour qu'elle devienne définitive, le parcours législatif doit se poursuivre avec l'adoption par le Sénat. Mais la secrétaire d'État aux Personnes handicapées y est toujours opposée, avançant le motif que l'argent manque et qu'il vaudrait mieux le consacrer à aider les employeurs afin qu'ils embauchent des personnes handicapées.

Cette situation est aussi celle des femmes qui vivent du RSA, souvent en ayant des enfants à charge, et qui, dès qu'elles se mettent en couple avec un salarié, se retrouvent dans une situation de dépendance économique.

Au lieu de dépendre de la situation de famille de la personne handicapée, le minimum serait que ces allocations soient individualisées.

Inès Rabah

États-Unis : quand l'extrême droite dresse la tête

Mercredi 6 janvier, lorsque des centaines de partisans de Trump ont pris d'assaut le Capitole, siège du Congrès, cette attaque n'était pas une surprise totale.

Depuis des semaines, les partisans de Trump organisaient la montée vers Washington, pour une grande manifestation, le jour où les représentants et les sénateurs seraient réunis pour valider les résultats de l'élection présidentielle. Sur les réseaux sociaux, l'extrême droite préparait un envahissement du bâtiment. Avec son discours aux quelques milliers de manifestants venus de tout le pays, Trump n'a donné que le signal de l'assaut.

Depuis la fin de la guerre de Sécession et la défaite des États esclavagistes, les États-Unis ont toujours compté une extrême droite plus ou moins forte, mettant en avant en particulier la préservation de la suprématie blanche. Ces derniers mois, elle s'est manifestée dans de nombreux États, parfois selon des modalités proches de celles du 6 janvier. Le 30 avril, des paramilitaires armés ont ainsi envahi le Capitole du Michigan, à Lansing, en une démonstration de force. Au cours de l'été, d'autres miliciens ont paradé à Portland dans l'Oregon, contre les antifascistes. À Kenosha et à Louisville, des miliciens s'en sont pris à des manifestants antiracistes du mouvement Black Lives Matter, tuant plusieurs d'entre eux. En octobre, un projet de kidnapping de la gouverneure démocrate du Michigan a été déjoué : quatorze hommes avaient prévu le renversement violent des autorités de cet État.

Encouragés par Trump

Trump s'est appuyé sur les différents courants d'extrême droite, suprémacistes blancs, conspirationnistes du mouvement QAnon, néo-nazis, milice des Proud Boys...

Enhardis par ses exhortations, ils ont été chauffés à blanc par l'élection présidentielle et les accusations de tricherie. S'ils s'en prennent en premier lieu aux Noirs, aux musulmans, aux migrants, aux Juifs, ils peuvent aussi s'attaquer aux travailleurs. Ces dernières années des syndicalistes ont été à plusieurs reprises pris pour cible. Devant le Capitole, un manifestant expliquait ainsi que la violence était nécessaire « contre le socialisme ».

Un assaut similaire, s'il avait été mené par les antiracistes de Black Lives Matter, se serait certainement soldé par un bain de sang. À Washington, la police a une longue tradition de contrôle des foules. Même pour une manifestation ordinaire, écologiste ou antiraciste, elle déploie des forces importantes. Là, tout le monde a pu voir que, si certains policiers se sont opposés aux manifestants, rien n'avait été réellement prévu pour les empêcher d'entrer. La police a été inefficace et passive, et certains de ses éléments peut-être complaisants, voire complices. Bien des policiers pouvaient considérer les manifestants comme des proches. Beaucoup d'ailleurs étaient d'anciens policiers ou militaires, à l'instar d'Ashli Babbitt, une femme tuée pendant l'assaut, qui avait servi quatorze ans dans l'armée avec des séjours en Afghanistan et en Irak.

Cette proximité entre la police et l'extrême droite n'est pas nouvelle. Le Ku Klux Klan a longtemps compté dans ses rangs de nombreux policiers et, si les lyncheurs de Noirs n'étaient jamais arrêtés, c'était en raison de cette collusion. Il est toujours



Les supporters de Trump face aux policiers.

illusoire de compter sur la protection de la police pour contenir l'extrême droite, a fortiori quand elle est encouragée par le président en titre.

Tentative d'insurrection ?

Les manifestants du Capitole n'avaient certes ni l'intention ni les moyens de mener une véritable insurrection ou une tentative de putsch, comme on a pu le dire. Certains étaient violents et déterminés, mais une fois sur place, une partie d'entre eux, se prenant en selfie dans les allées du bâtiment, semblaient désœuvrés. En revanche, malgré les déguisements qu'ils arboraient, il ne s'agissait pas d'un épisode de carnaval. Malgré toutes les différences entre les situations, on peut faire un parallèle avec le 6 février 1934 en France. Quand l'extrême droite marcha sur le Palais-Bourbon à Paris, les affrontements avec la police firent 20 morts, les Camelots du Roi et autres Croix-de-Feu ne cherchaient pas la

prise du pouvoir ; mais, un an après celle de Hitler en Allemagne, ils faisaient une première démonstration de force.

Dès l'après-midi du 6 janvier, les dirigeants des grandes entreprises capitalistes américaines ont fait part de leur désapprobation.

L'Allemagne, frappée par la crise, comptait six millions de chômeurs et une petite bourgeoisie déclassée et enragée, le même Hitler, à la tête du parti nazi qui avait connu un développement fulgurant, était appelé au pouvoir par ces grands bourgeois qui le méprisaient tant.



Miliciens suprémacistes à Kenosha : celui de gauche a tué deux manifestants noirs.

Plusieurs organisations patronales ont condamné l'assaut, voire ont demandé la destitution de Trump. Les géants d'Internet, soucieux de se ménager les bonnes grâces de l'administration démocrate qui s'installera le 20 janvier, ont poussé le zèle jusqu'à supprimer ses comptes Twitter ou Facebook. Pour le moment, la bourgeoisie américaine n'a pas besoin de rompre l'alternance démocrates-républicains qui fonctionne si bien pour elle. Biden vient du sérail. Depuis presque cinquante ans, il a pu montrer sa loyauté envers les capitalistes, et Wall Street a salué sa victoire. Mais demain, si la crise sociale et économique s'aggrave, les choses peuvent changer.

En 1923, l'ancien caporal Adolf Hitler, alors dirigeant d'un petit groupe d'extrême droite, échouait dans une tentative de putsch à Munich et se retrouvait en prison. Dix ans plus tard, alors que

L'avenir dira si l'assaut du Capitole restera sans lendemain, ou s'il annonce un péril fasciste réel, favorisé par la crise. L'extrême droite existe déjà, fût-ce de manière embryonnaire. Elle doit trouver une opposition puissante face à elle. Par le passé, le mouvement ouvrier et le mouvement noir ont pu offrir de tout autres perspectives. Comme l'ont montré les manifestations de juin dernier, des dizaines de millions de personnes sont prêtes à se mobiliser, dans ce cas contre le racisme. Si les travailleurs, les jeunes, les femmes, les Noirs, révoltés par l'ordre social actuel, s'organisent et luttent pour leurs intérêts et leurs perspectives, s'ils luttent avec détermination, sans compter sur la police ni sur les démocrates pour les protéger, ils peuvent contrer les projets de ceux qui se sont manifestés le 6 janvier à Washington.

Michel Bondelet



Dans l'enceinte du Capitole le 6 janvier.

Grande-Bretagne : un désastre sanitaire

Contrairement aux dires de Boris Johnson, contraint de décréter un nouveau confinement le 4 janvier, la forte contagiosité du variant britannique du Covid-19 n'explique pas seule le fait que les hôpitaux soient actuellement submergés. C'est aussi et surtout le résultat des politiques de santé criminelles menées par Johnson et ses prédécesseurs.

Les chiffres en provenance du Royaume-Uni attestent d'un emballement alarmant. Le pays vient de franchir la barre des 80 000 décès causés par le Covid-19, et plus de 500 personnes en meurent chaque jour. Face à cette spirale, le reconfinement décrété par Johnson comprend la fermeture des établissements scolaires, universitaires, sportifs et culturels, des pubs et des restaurants, la limitation des déplacements hors du domicile, l'interdiction de regroupements hors de la bulle familiale, etc.

Le système de santé asphyxié

Ces mesures viennent tard, ne s'appliqueront que très lâchement dans le monde du travail et sont pour l'instant incapables d'endiguer la troisième vague, qui frappe de plein fouet le système de santé. Afin d'accueillir le flot des malades du Covid, des hôpitaux en sont réduits à annuler des opérations pourtant urgentes sur des personnes atteintes de cancer. Selon le gouvernement lui-même, au

rythme où le virus progresse, les hôpitaux ne pourront pas tenir plus de quinze jours.

Si la situation vire au cauchemar, c'est la faute de la nouvelle souche, prétend Johnson. Certes, celle-ci est très contagieuse, ce qui peut expliquer la progression ultra-rapide, ces dernières semaines, des cas détectés outre-Manche. Mais que l'épidémie connaisse une troisième vague, que le virus mute, tous les spécialistes s'y attendaient. Alors, si le système de santé ne parvient pas à faire face à cette nouvelle phase, c'est pour des raisons qui n'ont rien de naturel, les unes récentes, les autres plus profondes, mais toutes liées à la gestion de la santé par des gouvernements bourgeois. Plus encore que le manque d'équipements, en partie compensé au fil des mois, le manque de personnel formé en nombre suffisant explique la saturation actuelle.

Depuis le début de la pandémie, les décisions de Johnson, comme celles de Trump ou de Macron, ont été guidées par le souci de préserver les intérêts de la



VICTORIA JONAS PA IMAGES VIA GETTY IMAGES

bourgeoisie, la protection de la santé de la population passant après. Johnson a accumulé les gaffes dans sa politique sanitaire, démontrant à chaque virage son mépris social pour la classe ouvrière, tout en assurant aux capitalistes un soutien sans faille. Son gouvernement a ainsi versé au patronat des centaines de milliards de livres en aides directes ou indirectes, pendant que les hôpitaux et les maisons de retraite se débattaient avec les pénuries de personnel et de matériel.

Johnson, le mépris social en action

Avec pour boussole la sauvegarde des intérêts capitalistes, Johnson a bien sûr poussé la production à continuer quelles que soient les conditions sanitaires, ce qui a contribué à créer les conditions d'une troisième vague dévastatrice. Le premier confinement, de sept semaines entre fin mars et fin mai, avait entraîné l'arrêt de bien des usines et chantiers, mais ce fut beaucoup moins le cas lors du second, de quatre semaines en novembre. Le virus a ainsi pu circuler facilement, avec encore moins de contraintes qu'en France. Même aujourd'hui, sous le troisième confinement, les lieux de production restent ouverts sans guère de précautions et sans que les ouvriers y soient testés, et surtout sans qu'ils aient leur mot à dire sur l'organisation du travail.

La faillite actuelle est donc tout sauf une surprise, en tout cas pour les travailleurs. Des semaines avant le reconfinement, des enseignants à Londres et ailleurs réclamaient que les écoles soient fermées, car le nouveau variant s'y répandait manifestement à grande vitesse. Mais pour Johnson, qui prétendait contre toute évidence que les

écoles étaient sans danger, il n'en était pas question : il fallait qu'elles restent ouvertes pour que les parents puissent continuer à travailler. Tant pis si le personnel restait en sous-effectif, si les classes restaient entières et les masques facultatifs ! Aujourd'hui encore, les écoles continuent souvent d'accueillir jusqu'à 50% de leur effectif normal, pour ne pas immobiliser les salariés classés essentiels, ce qui entretient les foyers de contamination.

Fin 2020, Johnson a bien tenté de redorer son blason en lançant sa campagne de vaccination avant la France et l'Allemagne, mais les moyens n'étaient pas vraiment là. Avant qu'une fraction notable de la population ait reçu ne serait-ce que la première injection, les dégâts auront été faits.

Malgré l'incompétence criminelle des gouvernants, la vie continue, bien sûr. Mais c'est bien parce que les travailleurs, qu'ils soient en première ou en deuxième ligne face au virus, ont fait depuis le début de la pandémie preuve d'un sens des responsabilités dont Johnson et les privilégiés sont pour leur part totalement dépourvus.

Alan Grey

Les dégâts de la privatisation

Depuis mars 2020, la gestion de la crise a été particulièrement inefficace du fait que Johnson en a confié des pans entiers à des entreprises privées, souvent dirigées par des proches de ses ministres, mais rarement compétentes en matière de santé.

Ainsi l'organisation des tests a été confiée aux bons soins du groupe Deloitte, un expert... en comptabilité. Ces groupes ont touché le pactole, en échange de services douteux, retardant la lutte contre le virus.

L'engorgement que vit ces jours-ci le système de santé britannique, et qui

se traduit par des milliers de morts en réalité évitables, est plus fondamentalement le résultat de décennies de démantèlement. Mis en place en 1948 sous le nom de NHS (National Health Service – Service national de santé), ce système a été largement privatisé sous les gouvernements conservateurs de

Thatcher et Major dans les années 1980-1990. Puis les travaillistes au pouvoir entre 1997 et 2010, loin de revenir sur ces reculs, ont généralisé les partenariats public-privé, laissant le système exsangue, sous-doté en moyens humains et matériels, et parasité par la finance. Le désastre en cours est l'aboutissement logique des coupes budgétaires criminelles imposées tour à tour par la droite et la gauche.

A. G.

Boeing : coup d'éponge sur l'hécatombe

Boeing va payer 2,5 milliards de dollars pour solder, à l'amiable, sa mise en cause dans les crashes de deux 737 Max qui avaient provoqué la mort de 346 passagers, en octobre 2018 et mars 2019. Les poursuites vont être abandonnées.

Les anomalies qui ont provoqué les accidents

avaient été identifiées par des employés, mais Boeing avait choisi de maintenir les vols, pour ne pas être distancé par son concurrent Airbus. La sécurité sacrifiée dans la course aux profits, c'est criminel. Les milliards d'indemnités ne le feront pas oublier.

T. P.



KEystone

Le crash du 737 MAX d'Ethiopian Airlines en mars 2019.

17 janvier 1991 : la première guerre du Golfe

Il y a trente ans, dans la nuit du 16 au 17 janvier 1991 commençait l'opération Tempête du désert : une coalition de 28 pays, dont la France, se retrouvait derrière les États-Unis pour mener la guerre contre l'Irak dirigé alors par Saddam Hussein. Le pays, qui sortait exsangue de celle qui l'avait opposé à l'Iran de 1980 à 1988, allait subir 40 jours de bombardement américain et allié. 40 000 civils et 100 000 soldats irakiens allaient perdre la vie.

Le 18 juillet 1990, parmi d'autres exigences, Saddam Hussein avait demandé au Koweït l'annulation d'une créance de 10 milliards, en grande partie contractée pour financer la guerre contre l'Iran, que l'Irak avait menée au bénéfice des puissances impérialistes. Le dictateur irakien pensait qu'elles allaient l'aider à sortir de la grave crise dans laquelle ces huit ans de guerre avaient plongé son pays. Il se trompait.

L'invasion du Koweït

En l'absence de réponse, le 2 août 1990, l'armée irakienne envahissait le Koweït, pour tenter de se payer directement du service rendu. Saddam Hussein était depuis des années un des protégés des dirigeants impérialistes. Les tractations étant secrètes, comme elles le sont toujours, on ne sait pour quelles raisons il pensait qu'ils fermeraient les yeux. Sans doute Saddam Hussein était-il encouragé par le fait que George Bush (le père de George W. Bush), président des États-Unis depuis 1988, avait jusqu'alors satisfait toutes les demandes de cré-

faire payer. Ils n'allaient pas tolérer ce qui apparaissait comme une manifestation d'indépendance à leur égard et le signe que le dirigeant de Bagdad voulait faire de l'Irak une puissance régionale, y compris en s'appropriant une part des revenus pétroliers.

Après que les troupes irakiennes eurent envahi le Koweït, ce 2 août 1990, les dirigeants impérialistes orchestrèrent donc une campagne aussi hystérique qu'hypocrite contre cette « violation du droit international », pour préparer l'opinion à une intervention militaire. Du jour au lendemain, les mêmes dirigeants occidentaux qui avaient armé Saddam Hussein, avaient été ses bailleurs de fonds et n'avaient jamais rien dit contre les massacres commis dans le passé contre sa propre population, se mirent à le dénoncer comme un dictateur à abattre, le « nouvel Hitler ». Les médias aux ordres relayèrent cette campagne en protestant contre cette prétendue atteinte à « l'indépendance » du Koweït, enclave pourtant totalement artificielle, et à la « dé-

jour de l'opération Tempête du désert, l'aviation française participa aux bombardements aériens.

Un dictateur bien utile contre les révoltes kurde et chiite

Après cinq semaines et demie de combats, de bombardements puis de guerre terrestre, que les médias occidentaux tentèrent de cacher en prétendant qu'il s'agissait de frappes chirurgicales ne pouvant pas atteindre des civils, Saddam Hussein annonça le retrait de ses troupes du Koweït. Le 3 mars, un accord de cessez-le-feu temporaire était signé. L'Irak vaincu, Bush senior ne voulait pas pour



L'US Air Force au-dessus de puits de pétrole koweïtiens en feu.

cynique, dont les dirigeants impérialistes sont coutumiers, allait permettre à leur homme de main de rester à la tête du pays pour la décennie suivante, pour gérer la situation catastrophique entraînée par la guerre.

détruits. Un expert de l'ONU estimait à la fin 1991 que le réseau électrique avait été ramené à son état d'avant la Première Guerre mondiale. Toute la société revenait des décennies en arrière.

Cela n'était malheureusement pas terminé. Les dirigeants impérialistes étaient décidés non seulement à punir jusqu'au bout ce régime qui avait osé les braver, mais aussi à briser son peuple à coups de privations. L'embargo imposé ensuite allait être responsable d'un million de morts.

Pour le peuple irakien, la guerre ne devait en fait plus jamais finir. En 2003, les États-Unis s'engagèrent dans une nouvelle guerre contre l'Irak, suivie d'années d'occupation. L'écroulement du régime de Saddam Hussein, la destruction totale de son État sur fond de misère générale allaient laisser la place à une instabilité chronique dans laquelle prolifèrent des milices de toute obédience, chiites ou sunnites. Parmi elles, l'organisation État islamique allait instaurer sa dictature sanglante.

Dans un pays détruit, la population irakienne subit toujours aujourd'hui les conséquences de cette politique des puissances impérialistes, prêtes à toutes les barbaries pour maintenir leur domination.

Aline Rétesse



Bush en visite aux troupes US, Thanksgiving 1990.

autant faire tomber son régime, dont il avait encore besoin.

En effet, aussitôt la guerre finie, éclatèrent des soulèvements au Kurdistan et parmi les populations chiites du sud du pays, qui avaient pris au sérieux les appels de Bush à se révolter contre le dictateur. Les troupes occidentales restèrent alors l'arme au pied, en attendant que l'armée irakienne qui gardait encore assez de force ait écrasé les insurgés, faisant entre 30 000 et 60 000 morts. Et ce ne fut qu'en avril 1991, après que l'insurrection kurde eut été écrasée, que les dirigeants occidentaux intervinrent en imposant une zone d'exclusion aérienne au nord du pays, dont une partie passa par la suite sous le contrôle partiel des Nations unies.

L'attitude des dirigeants des États-Unis fit scandale, mais il est clair qu'ils ne voulaient pas que la chute de Saddam Hussein risque d'entraîner une situation révolutionnaire. Celui-ci ayant montré depuis des années son efficacité pour réprimer les masses de son pays, mieux valait compter sur lui pour continuer à le faire. Ce calcul parfaitement

Le prix payé par la population irakienne

La population paya le prix fort. Aux dizaines de milliers de victimes tuées lors de la guerre et durant la répression opérée par l'armée irakienne s'ajouta l'exode de près de 2 millions de Kurdes vers la Turquie et l'Iran. 92 % des centrales électriques, 80 % des raffineries, la quasi-totalité des complexes pétrochimiques, des centres de télécommunications, des ponts, des voies de communication étaient



L'« autoroute de la mort » entre l'Irak et le Koweït en avril 1991.

dit du régime irakien. Mais, en envahissant le Koweït, enclave créée artificiellement par l'impérialisme et possédant 10% des réserves mondiales connues de pétrole, Saddam Hussein touchait cette fois trop directement aux intérêts des trusts pétroliers. Les dirigeants impérialistes allaient le lui

mocratie » de ce territoire dirigé par un grand féodal.

Le 3 janvier, le Congrès américain approuvait l'usage de la force contre l'Irak. La France du socialiste Mitterrand se mit de la partie. Le 16 janvier, le recours à la force était soutenu par 90% du Parlement français. Dès le premier

Lutte de classe

Revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 212 (décembre 2020 - janvier 2021)

- Le 50^e congrès de Lutte ouvrière
- L'aggravation de la crise de l'économie capitaliste
- La situation internationale
- La situation intérieure
- Discussions sur les textes d'orientation (extraits)
- Interventions des groupes invités (extraits)

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 1,08 euro



4 février :

pour une lutte commune de tous les travailleurs

La confédération CGT, à laquelle se sont ralliés la FSU et Solidaires, a lancé un appel à une journée nationale de grève et de manifestation le jeudi 4 février, s'adressant aux salariés de toutes les corporations, du privé comme du public, autour du thème central : « *Le droit au travail, un droit universel pour toutes et pour tous.* »

La CGT tient à lier les salaires, le temps de travail, le manque de personnel dans les services publics, à cet appel central revendicatif, et dénonce les milliards offerts au patronat qui licencie. Cet appel vient après un long moment de silence et des prises de positions sous forme de conseils au patronat sur la défense de l'industrie. Alors tant mieux s'il contribue à remettre les problèmes sur le seul terrain où les travailleurs peuvent trouver une issue : celui d'une lutte commune de toute la classe ouvrière pour la défense de ses intérêts propres et vitaux.

Face à l'offensive capitaliste en cours et qui va se développer, assurer un emploi

à tous, dans des conditions acceptables, est le problème central du monde du travail. Il concerne ceux qui ont encore un emploi et qui craignent de le perdre, ceux qui en ont été privés, les jeunes qui voudraient bien en trouver un et durable, comme ceux qui galèrent dans les entreprises et les services publics à cause du manque d'effectifs criant et permanent. Sans oublier que cette menace sur les emplois est aussi utilisée par les patrons pour pousser à la baisse des salaires et pensions de retraite, à la remise en cause des quelques droits encore en place et à la dégradation continue des conditions de travail.



Lors de la manifestation parisienne du 17 octobre 2020 contre la précarité.

Pour faire face à la menace du chômage, pour garantir un emploi à chacun, la répartition du travail entre tous sans perte de salaire doit devenir l'objectif de tous. Il faut aussi imposer la revalorisation massive des salaires et des pensions en

garantissant leur pouvoir d'achat par leur revalorisation automatique en fonction de la hausse réelle des prix, sous le contrôle des travailleurs. Les travailleurs doivent d'ailleurs imposer à tous les niveaux ce contrôle sur l'économie, pour savoir ce qui se manigance contre eux. Il faut aussi imposer l'embauche massive dans les services publics utiles et vitaux pour la population.

Ces objectifs doivent devenir ceux de toute la classe ouvrière. Les quelque 30 millions de salariés de toute corporation, de tout statut, du privé comme du

public, intérimaires, CDD, faux stagiaires ou encore faux auto-entrepreneurs sont ceux qui font marcher la société. Le monde du travail peut imposer la garantie d'une vie digne pour tous, à condition qu'il se retrouve autour de ses objectifs fondamentaux et qu'il prenne conscience de sa force.

Les travailleurs doivent s'emparer de l'occasion offerte par cette journée du 4 février. Elle peut être l'occasion de montrer leur force et de se retrouver autour de leurs revendications communes.

Paul Sorel

Sans-papiers : esclavage moderne dans le Finistère

Trois travailleurs sans papiers de la région de Morlaix dans le Finistère, employés dans une entreprise de ramassage de volailles, dénoncent leur situation qui fait suite à la liquidation de leur entreprise et à leur licenciement.



Avec l'aide de la CGT, ils se sont organisés pour demander la reconnaissance de leurs droits et la régularisation qui leur avait été promise.

En effet, pendant plusieurs mois, des travailleurs sans papiers, dont beaucoup originaires de Côte d'Ivoire, ont été exploités dans les pires conditions au ramassage de poules, poulets et dindes, sous la menace de renvoi dans leur pays s'ils parlaient.

Sur 23 salariés employés dans cette entreprise de ramassage de volailles, selon la direction du travail, 17 étaient sans papiers. Chaque nuit des fourgons les amenaient sur

leurs lieux de travail, des élevages de volailles disséminés dans la campagne finistérienne. Ils passaient souvent toute la nuit à mettre les volailles en cage, avec un local de pause sans eau ni chauffage. Sur douze heures de présence, on ne leur en payait que six ou sept, le temps de trajet sur les chantiers n'étant pas pris en compte.

Il y avait d'un côté un contrat de travail, des fiches de paye et même un numéro d'adhérent à la MSA (mutuelle sociale agricole), de l'autre une promesse de régularisation auprès de la préfecture... qui n'a jamais été effectuée.

Exploités, sous-payés par

des patrons esclavagistes des temps modernes, ils devaient aller travailler alors que certains d'entre eux étaient positifs au Covid-19. Quant à être logés, c'était dans des appartements insalubres, dont le loyer était prélevé directement sur leur maigre salaire.

Ce chantage a continué jusqu'à la fermeture de l'entreprise. Lorsque ces travailleurs se sont retrouvés sans emploi, ils ont décidé de se défendre. L'enquête menée par la direction du travail, étendue à plusieurs entreprises finistériennes de ramassage de volailles, a montré que leur cas n'est pas unique. L'emploi de travailleurs sans papiers est assez répandu dans le secteur de l'agroalimentaire. Plusieurs dizaines de travailleurs immigrés dans ce cas seraient ainsi employés en toute illégalité.

Ce scandale a été porté sur la place publique grâce à la détermination de quelques travailleurs sans papiers qui ont décidé de rompre le silence. L'union locale CGT appelle mardi 19 janvier à Morlaix à une manifestation à laquelle Lutte ouvrière s'associe pour la régularisation de tous les sans-papiers.

Correspondant LO

Deliveroo et Uber Eats Reims : une première journée de lutte réussie

Depuis le début de l'épidémie et encore plus depuis le couvre-feu, les livraisons ont fortement augmenté. Début janvier, les commissions des livreurs ont une nouvelle fois été revues à la baisse par les plateformes.

Face à cela, les livreurs ont discuté via des groupes WhatsApp et devant les restaurants du centre-ville. Ils ont convenu d'une journée de grève. Dimanche 10 janvier, une cinquantaine se sont réunis en assemblée au centre-ville. Des équipes se sont ensuite dirigées vers les plus grandes chaînes de fast-food de la ville (Mac Donald's, Burger King, KFC, etc.) pour aller à la rencontre de leurs collègues et les convaincre de les rejoindre dans la lutte. Très vite des liens de camaraderie se sont créés.

Par ailleurs, certains restaurateurs ont refusé de préparer des commandes en signe de solidarité et en

dénonçant la rapacité des plateformes.

De fait, les fast-food ont été contraints de fermer leurs portes à 18 heures, tandis que Deliveroo et Uber Eats mettaient à l'arrêt leurs applications, prétextant que les livreurs étaient « très occupés » !

Ce premier succès a donné aux livreurs le sentiment de s'être fait respecter et l'idée qu'il faudra recommencer pour obtenir satisfaction sur la rémunération des courses. Le lendemain, plusieurs sont retournés voir leurs collègues pour les convaincre de se réunir et de discuter ensemble de la suite.

Correspondant LO

Michelin : milliardaire et licencié

Michelin vient d'annoncer un plan dit « de simplification et de compétitivité », qui d'ici à 2024 doit permettre au groupe de supprimer 2 300 emplois en France : 1 100 dans les bureaux et 1200 en production.

Si la direction se garde pour l'instant de donner tous les détails, les sites les plus touchés seraient ceux de Clermont-Ferrand, Bordeaux, Épinal et Paris. Aucune des quinze usines Michelin du pays ne serait épargnée.

Pour s'éviter les procédures et les frais d'un PSE (les mal nommés « plans de sauvegarde de l'emploi », en réalité des plans de licenciements collectifs), les patrons de Michelin tablent sur les départs qu'ils baptisent volontaires. Ils visent 60% de départs en préretraite et 40% de départs dits accompagnés, via des ruptures conventionnelles collectives, un dispositif introduit par Macron fin 2017 pour aider le patronat à licencier plus facilement.

Ce volontariat est tout relatif. Les conditions de travail sont si mauvaises, avec horaires décalés, cadences pénibles, pressions des chefs, qu'il y aura forcément des candidats au départ parmi les plus de 50 ans. Et

les directions savent faire pression sur les hésitants quand il s'agit d'atteindre le nombre de départs visé. Tout sera bon pour éviter à Michelin d'avoir recours à des licenciements secs, qui feraient désordre alors que les actionnaires du groupe font des affaires.

Le prétexte donné par le PDG, Florent Menegaux, pour justifier ces destructions d'emplois est classique : l'entreprise serait menacée par la concurrence des pneus asiatiques bas de gamme et des pneus haut de gamme fabriqués en Europe de l'Est. Il faudrait donc que chaque usine française gagne 5% de rentabilité par an pour faire face, et que chaque ouvrier en France soit plus productif.

La concurrence entre géants du pneumatique est bien réelle, et féroce. Mais Michelin, numéro deux mondial derrière le groupe japonais Bridgestone, est loin d'être en difficulté. Le groupe, qui exploite 127 000 salariés dans le monde, a multiplié par trois

les dividendes versés aux actionnaires depuis 2009. Il a réalisé 1,7 milliard de bénéfices en 2019. Et la famille Michelin, principale actionnaire de l'entreprise, est une dynastie bourgeoise florissante, qui se classe encore dans les cent premières grandes fortunes françaises. Même si, en 2020, la crise sanitaire a ralenti l'activité et fait baisser le chiffre d'affaires, Michelin n'est pas dans le rouge et se targue de perspectives prometteuses pour les années à venir, par exemple dans les pneus pour les secteurs minier et agricole.

Les coupes annoncées dans les effectifs n'ont donc pas d'autre fonction que de faire produire plus avec moins de bras, et ainsi donner aux actionnaires l'assurance que leur retour sur investissement continuera à croître. Elles s'inscrivent dans le droit fil des fermetures d'usines des années passées, à la Roche-sur-Yon, Bamberg en Allemagne et Dundee au Royaume-Uni, qui ont détruit en tout 1500 emplois. Les travailleurs n'ont aucune raison d'accepter de nouveaux sacrifices. Les bénéfices actuels mais aussi passés, réalisés sur le dos de générations d'ouvriers



en France et dans le monde entier, sont plus que suffisants pour maintenir tous les emplois. Il faut prélever sur ces profits, accaparés au premier chef par la famille Michelin, de quoi garantir un salaire à tous.

Michelin, pour faire passer la pilule, annonce que chaque suppression de poste sera compensée rapidement par des créations d'emplois pour les jeunes. C'est un tour de passe-passe. D'une part, il est évidemment dans l'intérêt du patron de remplacer des travailleurs ayant de l'ancienneté, usés par l'exploitation et moins mal payés, par des jeunes plus productifs pour un salaire moindre. Mais, d'autre part, rien ne garantit que Michelin tiendra ses engagements

sur ce point. Le gouvernement se dit bien vigilant, mais cela ne risque pas d'empêcher Michelin, une fois de plus, de ne pas tenir parole.

Dans les mois qui viennent, la direction de chaque usine va chercher à impliquer les syndicats dans son plan de destructions d'emplois, et à leur faire avaliser les ruptures conventionnelles collectives. Il ne tient qu'aux travailleurs de faire dérailler cette mécanique bien huilée de la « coconstruction » et du « partenariat social ». Des rassemblements ont déjà eu lieu, notamment aux usines de La Combaude et de Cholet, pour dénoncer l'attaque en cours : il ne faut pas que le combat s'arrête là.

Correspondants LO

À Clermont-Ferrand, plus de mille postes visés

Contrairement à ce qu'affirme la direction de Michelin, tous ses sites en France sont concernés, notamment à Clermont-Ferrand, où plus d'un millier de postes vont disparaître, tant dans les bureaux, les services administratifs que dans les ateliers.

Faire augmenter la productivité de 5%, sous le prétexte usé jusqu'à la corde de la concurrence étrangère, vise à satisfaire les actionnaires.

Depuis des années, les travailleurs ont pu voir les résultats des plans dits sociaux précédents : les fermetures d'usines, la baisse continue des effectifs et l'aggravation de leurs conditions de travail. Cela se traduit également au quotidien par des situations folles : des salariés dont le poste est supprimé passent leur journée à chercher un nouvel emploi dans un autre service, à côté d'un collègue qui ploie sous la surcharge de travail.

Tout cela se fait avec le soutien complaisant de nombre d'élus, notamment du président de la région Laurent Wauquiez ou du maire socialiste de

Clermont-Ferrand qui félicite Michelin pour sa « bienveillance ». On ne les entend pas crier au patron voyou ou à l'assassinat, comme lorsque l'entreprise japonaise Bridgestone annonce 900 suppressions d'emplois. Ces gens-là sont d'autant plus serviles avec les patrons que ceux-ci sont français ; mais ils ne sont jamais bienveillants avec les travailleurs, quelle que soit leur nationalité.

Michelin prétend créer autant d'emplois qu'il en supprime, notamment en créant une pépinière d'entreprise, le Parc Cataroux. Mais la première accueillie, Carbios, ne fait que transférer une quarantaine de salariés de Riom et La Pardieu sur ce site. Et qui peut croire aux promesses du PDG, Florent Menegaux, qui promet qu'il n'y aura aucune fermeture d'usine ?

Lors de l'arrêt de la production poids lourds à Tours en 2013, Michelin promettait de faire de l'usine de la Roche-sur-Yon une grande usine de production de pneus poids lourds. En 2019, elle fermait à son tour.

Des salariés relèvent la tête et refusent de se taire. Ainsi, un débrayage a eu lieu à l'usine clermontoise de La Combaude, dès l'annonce

des suppressions de postes, à l'initiative de plusieurs dizaines d'ouvriers inquiets du non-remplacement de leurs camarades. Les travailleurs n'ont pas à être dupes des discours des dirigeants qui cherchent à les endormir en leur faisant croire que « leur » usine n'est pas concernée. C'est ensemble qu'ils devront lutter.

Ces dix dernières années, le dividende distribué par action a été multiplié par 3,85. Il faut imposer de prendre sur les profits passés et présents et sur les fortunes accumulées par les gros actionnaires, en particulier la famille Michelin, pour le maintien de tous les emplois et du salaire de tous!

Correspondant LO



À Clermont-Ferrand.

Michelin - Cholet: premières réactions

À l'usine Michelin de Cholet, que la direction du groupe montre du doigt comme un mauvais élève en matière de productivité, elle vise à réduire l'effectif, actuellement de 1 225 salariés, de plusieurs dizaines par an sur trois ans.

Cette nouvelle attaque passe mal, alors que 74 emplois ont été supprimés il y a peu dans l'atelier Z, en conséquence de la fermeture de l'usine de la Rochesur-Yon. Depuis déjà des mois, la direction fait pression pour que les salariés adhèrent à son plan Vision,

qui suppose de faire 18 millions d'économies sur trois ans. De fait, la production est en hausse sur toutes les gammes produites à Cholet, alors que l'effectif plafonne – loin des 2 500 travailleurs employés en 1980.

On comprend pourquoi des responsables se sentent

obligés de faire le tour des ateliers en martelant qu'il n'y aura pas de départs contraints, et pourquoi les chefs d'équipe relaient eux aussi le message. C'est qu'ils craignent, à juste titre, les réactions des ouvriers. Des débrayages de protestation contre le plan de suppressions d'emplois ont eu lieu dans toutes les équipes le lundi 11 janvier et d'autres étaient prévus le week-end suivant.

Correspondant LO



Lors du précédent plan de suppressions d'emplois.

Continental - Sarreguemines: un cadeau pour le patron

En Moselle, le préfet a tenu à rendre public le chèque de 800 000 euros qu'il remettait à Continental, pour son usine de pneumatiques de Sarreguemines, au nom « des investissements à réaliser par l'entreprise ».

Cela fait partie des 100 milliards que le gouvernement a décidé d'attribuer aux patrons. En l'occurrence ce cadeau a quelque chose de grotesque et même d'inconvenant. Continental n'a rien réclamé, ni osé le faire, tant l'entreprise, et surtout sa branche pneumatique, se porte bien.

Continental s'est déjà joué de l'État et de ses salariés en imposant un accord de chômage partiel de longue durée, qui lui permet, entre autres, de leur

voler une partie de leurs congés, alors que depuis la mise en route de cet accord (qui peut s'étaler sur 36 mois) les annonces de hausse de production, par centaines de milliers de pneus à réaliser, se succèdent. De plus Continental a annoncé, sans liaison avec la crise a-t-il dit et répété, la mise en route d'un plan de 30 000 suppressions d'emplois « pour faire bondir la productivité ». La fermeture de l'usine de pneumatiques d'Aix-la-Chapelle en Allemagne,

non loin de Sarreguemines, avec 1 800 licenciements à la clé, vient d'en être la triste illustration.

Quant aux investissements à la suite de ce chèque-cadeau, le directeur a tenu sur une télévision locale à rappeler que ses seuls objectifs, imposés par le groupe, sont d'augmenter la productivité par tous les moyens. Les investissements réels dans l'usine, eux, font rire les salariés tant les machines tombent en morceaux. Tout doit être bricolé, c'est la course aux économies sur tout, même sur l'indispensable. Il n'y a pas de cadeau pour les ouvriers, qui doivent se débrouiller avec tout ça.

Correspondant LO

Macopharma Tourcoing: aux petits soins pour Mulliez

Sous le titre « Plan de relance: l'État soutient le développement de Macopharma » à Tourcoing, le quotidien *La Voix du Nord* indiquait que cette entreprise, dédiée à la fabrication de matériel médical et appartenant à la famille Mulliez, 6^e fortune de France, va investir 3,6 millions d'euros. L'État lui accorderait une subvention, donc non remboursable, de près d'un quart de la somme: 800 000 euros!

Darmanin avait soutenu ce dossier de subvention quand il était au

ministère de l'Économie, avant même la pandémie et avant de devenir ministre de l'Intérieur. Copains, coquins, il a refilé le dossier à la secrétaire d'État à l'Industrie qui déclare: « Notre objectif est clair: favoriser la résilience de notre industrie, en renforçant sa compétitivité. » Elle aurait dû écrire: en renforçant les profits des Mulliez!

Les licenciés d'Auchan et d'Alinéa, licenciés du groupe Mulliez, apprécieront!

Correspondant LO

Monier - Signy-l'Abbaye: les travailleurs mobilisés

Les travailleurs de Monier, petite usine automatisée de 98 salariés fabriquant des tuiles à Signy-l'Abbaye, dans les Ardennes, appartenant au groupe multinational BMI spécialisé dans la toiture, se sont mis en grève lundi 4 janvier.

Il s'agissait de soutenir deux de leurs collègues à qui la direction voulait imposer de nouvelles dispositions de travail liées à un nouveau plan de

réorganisation des équipes. Depuis six mois, elle refusait d'appliquer une préconisation médicale concernant l'un des ouvriers au poste d'empilage de tuiles,

prétextant « une mise en péril de l'entreprise » si elle accédait à sa demande de changement d'équipe. Rien que cela! Le salarié a été invité à prendre une feuille d'arrêt maladie s'il ne se sentait pas prêt à reprendre le travail aux conditions imposées par la direction, cela alors que son état de santé est jugé préoccupant par la

médecine du travail.

Plusieurs rassemblements de solidarité avec ce travailleur ont eu lieu, sous le regard dédaigneux de la direction qui n'a rien voulu céder. Pour elle, il est hors de question que les salariés aient leur mot à dire sur l'organisation du travail.

Le nouveau plan de réorganisation a provoqué d'autres réactions. Ainsi, un ouvrier ne comprenait pas son brusque passage en équipe de jour.

En effet le poste occupé par lui en équipe de nuit depuis des années devait dorénavant l'être par un intérimaire. Ce changement d'équipe, au passage, lui imposait une perte de 400 à 500 euros.

Face au mépris et à l'hypocrisie de la direction, une trentaine de salariés ont donc monté un piquet de grève le lundi 4 janvier à 0 heure. Ils ont cherché à mobiliser leurs collègues également sur les conditions de travail et les salaires. De fait, dans cette

réorganisation, toute la rapacité des patrons éclate au grand jour, eux qui pour augmenter leurs profits sont prêts à réduire de manière considérable le salaire ouvrier en utilisant tous les prétextes.

Des grévistes se sont relayés jour et nuit au piquet pour maintenir la pression sur la direction les jours suivants, et ils ont également contacté la presse ainsi que le préfet. Au bout de cinq jours de mobilisation, la direction a dû céder, les deux salariés ont pu être affectés aux équipes qu'ils demandaient.

Au-delà de la satisfaction d'avoir gagné sur la réintégration de leurs collègues, c'est une victoire morale pour ceux qui sont entrés en lutte. Cela les renforce et devrait encourager tous les autres travailleurs pour les luttes à venir, y compris pour les revendications salariales qu'il faudra arracher.

Correspondant LO



Total - Grandpuits : en grève

Les salariés de la raffinerie Total de Grandpuits, en Seine-et-Marne, sont en grève depuis lundi 4 janvier contre un plan de suppressions d'emplois.

Cela fait suite à plusieurs journées de grève depuis septembre 2020, quand la direction a annoncé l'arrêt des activités de raffinage, dans le cadre du projet Galaxy.

Cet arrêt est accompagné de reconversion dite verte, notamment dans des biocarburants, mais se traduit par la suppression de 150 emplois sur les 400 que compte Grandpuits. En réalité, avec les sous-traitants, les grévistes estiment que

700 emplois vont disparaître. De plus, depuis des années les conditions de travail deviennent plus dangereuses du fait de la réduction de la maintenance du site. Quant aux arguments écologiques avancés par la direction de Total, beaucoup n'y croient pas, rappelant que, « pour faire plus de profits, elle développe du raffinage dans des pays où les normes sociales et environnementales sont moins élevées ».

La direction, elle, prétend qu'il n'y aurait pas de licenciement, mettant en avant des départs en pré-retraite et des mobilités vers d'autres raffineries, distantes de plusieurs centaines de kilomètres. La plupart des salariés, qui ont leur vie dans la région, ne sont pas d'accord. Et plus le temps passe, plus le plan de restructuration de la direction apparaît comme une arnaque pour les salariés.

La direction voulait que ceux-ci commencent à dégazer les installations de raffinage en préparation de



leur arrêt, qui doit intervenir en mars. Ils ont refusé en répondant par la grève avec piquet 24 heures sur 24, une équipe réduite assurant, comme dans toutes les grèves qu'ils font, une surveillance des installations classées Seveso. Des représentants ont été élus

dans chaque équipe pour participer à l'organisation du piquet.

Alors que le groupe Total réalise d'énormes profits, les travailleurs de Grandpuits sont déterminés à se battre pour qu'il n'y ait pas de suppressions d'emplois.

Correspondant LO

Hôtellerie : des milliers d'emplois menacés

On parle beaucoup des effets du confinement pour les cafés et les restaurants, qui traversent une passe difficile, mais le secteur de l'hôtellerie bien qu'il soit resté ouvert, est frappé lui aussi par une crise sans précédent, que le patronat entend faire payer à des milliers de salariés.

Si des hôtels économiques ont déjà disparu, le secteur de l'hôtellerie de luxe est aussi touché, du fait de la disparition de la clientèle internationale des touristes et des hommes d'affaires habitués à fréquenter les palaces à Paris ou ailleurs.

Comme toujours en régime capitaliste, c'est aux salariés, nombreux dans les palaces, que les grands groupes financiers, propriétaires des grands hôtels, entendent faire payer leurs difficultés conjoncturelles. C'est d'autant plus choquant que ce secteur n'a, jusqu'à présent, jamais connu la crise, puisque sa clientèle

est principalement celle qui, en dépit de toutes les difficultés économiques, continue de voir ses revenus augmenter.

Dans ce secteur de l'hôtellerie de luxe, une véritable hécatombe d'emplois a commencé et certains évoquent « le plus grand plan social de l'histoire de l'hôtellerie ». Les hôtels qu'on appelle « les gros porteurs » parce qu'ils disposent d'au moins 400 chambres à louer - il y en a une douzaine à Paris - sont aussi les plus destructeurs d'emplois. L'hôtel Western Paris Vendôme dans le 1^{er} arrondissement de Paris annonce la suppression de 167 emplois

sur 351, dont tout le service d'étage, soit 81 personnes. L'Hyatt Regency Paris Étoile de la porte Maillot dans le 17^e annonce 192 suppressions d'emplois. Le W Opéra dans le 9^e arrondissement a carrément fermé ses portes, supprimant ainsi une centaine d'emplois, dont une trentaine de sous-traitants.

Car dans ce secteur, comme ailleurs, les sous-traitants et les « extras », les femmes de chambre notamment, ont été les premiers à être remerciés. Il leur a même fallu lutter pour se voir accorder le chômage partiel.

Ainsi l'hôtel Méridien de la porte Maillot, qui dépend du groupe Marriott, propose un millier de chambres. Pour fonctionner, il emploie environ 500 travailleurs. Il veut fermer l'exploitation de la moitié de ses chambres et donc

se passer des services de la moitié de ses employés. La menace est imminente, bien que les salaires du personnel, qui compte 40% d'employés payés au smic, soient couverts par l'État et bien que, depuis toujours, ces palaces aient roulé sur l'or.

Les porte-parole du patronat du secteur n'en ont cure, qui estiment que l'État devrait prendre entièrement à sa charge les salaires, y compris le 13^e mois

et les congés payés qui s'accumulent. Ils dénoncent une fiscalité qui leur fait payer la redevance télévision des écrans de chambres vides, et ils attendent un nouveau report des échéances des prêts bancaires en mars prochain. Le gouvernement prendra sans doute en compte les exigences patronales, mais combien de travailleurs de l'hôtellerie auront été laissés sur le carreau?

Jacques Fontenoy

FJT Lyon : "on n'est ni à l'hôtel ni en prison!"

Dans plusieurs foyer de jeunes travailleurs (FJT) de Lyon, les résidents ne supportent plus les restrictions imposées au nom de la lutte contre le coronavirus.

En décembre, cela s'est exprimé dans un foyer par une pétition, une réunion et l'interpellation collective de la direction, dans un autre par un rassemblement.

Les deux périodes de confinement ont signifié l'isolement dans des chambres de 10 m², la fermeture des espaces collectifs, parfois même des cuisines, et l'interdiction totale des visites. Déjà en temps normal celles-ci sont soumises à un règlement tatillon: il faut se signaler, prouver son identité, pour héberger quelqu'un il faut demander la permission et souvent payer. Mais dans ces conditions, comme le disaient des résidents, « on risque de devenir fou plus que d'attraper le Covid ».

Cela s'est accompagné d'une bonne dose de mépris. Une directrice se justifiait ainsi: « C'est vrai qu'on vous laisse moins de liberté qu'ailleurs, mais si on vous en donne plus, c'est

vous qui demanderez plus de protection! » La plupart des résidents sont majeurs, beaucoup ont continué de travailler pendant le confinement, et ils payent un loyer pouvant aller jusqu'à 450 euros. Alors, comme ils l'ont dit: « Ce n'est pas parce que c'est le confinement qu'il faut nous prendre pour des gamins! » D'autant que les résidences pour étudiants ne connaissent pas les mêmes restrictions.

Après s'être rencontrés et s'être fait entendre sur ces problèmes, tous étaient contents d'avoir tenu tête à la direction. Depuis la mi-décembre, avec le déconfinement, les restrictions ont été un peu assouplies mais, avec les mesures à venir du gouvernement, il pourrait y avoir un retour de l'enfermement. Dans tous les cas, cette expérience de mobilisation collective sera utile à l'avenir.

Correspondant LO

Omega Systèmes : contre le plan de licenciements

Mardi 12 janvier, les travailleurs d'Omega Systèmes Atlantique, à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, en Loire-Atlantique, entamaient leur huitième jour de grève.

Ils s'opposent aux 29 licenciements, sur un effectif de 77, annoncés le 4 janvier par l'entreprise, spécialisée dans la découpe de matériaux composites.

Rien ne justifie ces licenciements, si ce n'est la recherche du profit. Tout porte en effet à penser que Web Industries, le groupe américain qui a racheté l'entreprise en 2019, se porte bien, notamment sa branche médicale, dont la direction refuse de divulguer les chiffres. Et, quoi qu'il en soit, Oméga produit essentiellement pour Airbus, un

groupe qui a accumulé les milliards de bénéfices pendant des décennies.

Une quinzaine de grévistes se sont installés devant l'entrée de l'usine. Du matin au soir, malgré le froid et la présence des huissiers et des cadres, ils y font la démonstration de leur solidarité et de leur détermination. Décidés à ne pas se laisser faire, ils savent aussi apprécier ce moment de liberté, notamment vis-à-vis d'une direction particulièrement agressive.

Leur piquet leur permet aussi de s'adresser aux

autres salariés de l'usine pour essayer de les entraîner avec eux car, si la grève a déjà désorganisé une partie de la production et des expéditions, ils savent qu'ils seront d'autant plus forts qu'ils seront plus nombreux.

De la famille et des amis, d'anciens collègues, des salariés d'autres entreprises et des militants sont venus apporter leur soutien, car chacun sent que leur grève, alors que les licenciements se multiplient dans l'aéronautique et ailleurs, exprime les intérêts de l'ensemble des travailleurs.

Correspondant LO

Airbus – Marignane : un incendie et beaucoup de questions

Dimanche 10 janvier, vers 6 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans le secteur Traitement de surface de l'usine de fabrication d'hélicoptères Airbus de Marignane dans les Bouches-du-Rhône.

Il s'agit de l'un des halls du hangar de la Mécanique N1, d'une surface d'environ 500 mètres carrés. Il s'y trouve les cabines de peinture, récemment refaites, et trois lignes de cuves de produits chimiques tels qu'acide chromique, cyanure, divers acides et bases, entre autres. Des pièces mécaniques y sont plongées pour subir un traitement de surface, notamment pour la prévention de la corrosion. À l'arrière du bâtiment se

trouvent des citernes de gaz, tels qu'ammoniac, azote, oxygène.

Heureusement, il n'y avait personne dans ce hall lors du déclenchement de l'incendie. Des ouvriers travaillaient en horaire 7x7 dans les autres halls de la Mécanique. Très rapidement, les marins-pompiers et des militaires sont intervenus. Affectés en permanence sur le site depuis des années, ils font des rondes régulières dans le hangar,



VALÉRIE VREL LA PROVENCE

et leur bonne connaissance du secteur leur a permis d'intervenir efficacement. Mais ils ont risqué leur vie du fait de la présence de produits, pour certains incompatibles, présentant des risques considérables. Les différents murs, portes coupe-feu et autres installations d'isolement, qui ont résisté, ont aussi limité l'extension du sinistre. De nombreux renforts de pompiers locaux sont arrivés en appui avec des moyens

matériels lourds, et ont arrosé le bâtiment en feu.

Les travailleurs présents ont été mis en sécurité, mais ils sont restés sur le site jusqu'au bout. Ils rapportent qu'il y a eu énormément de fumée, et des odeurs très fortes de plastique brûlé. Quant aux émanations de chrome 6, elles sont presque impossibles à évaluer. Les cuves qui contenaient du chrome 6 sous forme d'acide chromique et d'autres produits chimiques très nocifs ayant fondu, ceux-ci se sont répandus ont été dilués par l'eau déversée par les pompes. Selon les pompiers, les produits chimiques ont été contenus dans les bacs de rétention.

Sur les deux dernières années, il y a eu deux débuts d'incendie, qui ont été arrêtés par les ouvriers du secteur à l'aide d'extincteurs. Les causes de cet incendie ne sont pour l'instant pas connues. Mais les incidents sont fréquents dans ce secteur. La maintenance y est

assurée par plusieurs entreprises sous-traitantes, dont les contrats ne sont pas toujours renouvelés. Ainsi, les travailleurs qui interviennent ne connaissent pas l'ensemble du secteur.

Les incidents ont été souvent liés à l'installation électrique. Des sous-traitants ont constaté des résistances qui avaient manifestement trop chauffé, des câbles sous-dimensionnés, qui ont pu être à l'origine de problèmes. Mais la hiérarchie n'apprécie pas qu'un salarié relève trop de problèmes, alors que la production devrait redémarrer. Les réparations sont effectuées hâtivement et il arrive que les lignes fonctionnent en procédure dégradée. Ce qui signifie que toutes les règles de sécurité ne sont pas appliquées, pour assurer au plus vite la production; aux dépens de la sécurité pour les travailleurs, le voisinage et l'environnement.

Correspondant LO

L'Équipe : combat social !

Mercredi 13 janvier, la grande majorité des salariés du quotidien sportif *L'Équipe* en étaient à leur cinquième jour de grève, pour protester contre un plan de suppressions d'emplois dans lequel disparaîtraient 36 postes de l'équipe du journal sur 336, soit un dixième de l'effectif.

Selon les grévistes, le plan d'économies mis en

avant par la direction du journal n'est pas justifié, la perte de 16 millions d'euros annoncée en juin dernier ayant été gonflée.

L'Équipe appartient en effet au groupe Amaury, une famille qui muscle sa fortune dans l'organisation de compétitions comme le Tour de France, le Rallye Dakar, etc. Il est difficile de croire qu'elle

puisse être sur la touche du fait du Covid-19.

Les salariés de *L'Équipe* ont décidé de reconduire leur mouvement chaque 24 heures tant que la direction ne leur aura pas répondu. Ils ont choisi le seul moyen de renvoyer ce plan de suppressions d'emplois dans les poubelles du stade.

B. S.

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

**Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries Lyonnaises de presse) - Dépôt légal janvier 2021.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO
www.lutte-ouvriere-audio.org

Twitter, Facebook, Gafa... : les chiens de garde 2.0 et les roquets 5G

La fermeture des comptes Twitter, Facebook et d'autres réseaux sociaux de Donald Trump a provoqué dans le monde entier des réactions aussi indignées qu'hypocrites.

« Menace pour la démocratie », « le patron d'une société privée ne peut pas organiser la censure » répètent les dirigeants politiques, de Merkel à Mélenchon en passant par Le Maire ou Le Pen.

En fermant le compte de Trump, Twitter a cloué le bec du président encore en titre de la première puissance mondiale, usager frénétique de ce média sur lequel il était suivi par 89 millions de personnes. Jack Dorsey, patron de Twitter ou Mark Zuckerberg, celui de Facebook, font bien sûr des calculs. Eux qui n'ont jamais censuré Trump durant son mandat, malgré les mensonges, les propos haineux et les énormités qu'il a proférées, jouent maintenant les vertueux. Ils donnent ainsi des gages aux

démocrates qui reviennent au pouvoir avec des projets de loi visant à engager la responsabilité des sites hébergeurs pour les contenus publiés sur leurs plateformes et à contrôler un peu plus les Gafa.

Google, Facebook et autres Gafa ont effectivement un pouvoir considérable qui provient de leur taille et de leur puissance financière. Cela a conduit Merkel à dénoncer « une atteinte à la liberté d'expression » ou Bruno Le Maire à affirmer sur France Inter que « la régulation du numérique ne peut pas se faire par l'oligarchie du numérique ». Les dirigeants politiques au pouvoir, eux qui multiplient les lois sécuritaires, voudraient que les États gardent

le monopole de la censure, au nom « du peuple souverain » bien sûr.

C'est là une belle hypocrisie. Bien avant l'invention d'Internet et des réseaux sociaux, tant avec les journaux papier qu'avec la radio et la télévision, les puissances d'argent, les grands patrons et les riches bourgeois se sont toujours donnés les moyens de contrôler les médias. À diverses époques et dans divers pays, les Murdoch, Hearst, Springer, Berlusconi, Hersant, Lagardère ou encore Arnault ou Bolloré ont salarié « les chiens de garde » de l'ordre social. Par l'orientation de leurs reportages, la sélection de leurs journalistes, les calomnies contre des travailleurs en lutte, ces patrons de presse cherchent « à diffuser des idées saines » comme le déclarait sans rire en 2004 feu Serge Dassault, alors patron



CAPTURE D'ÉCRAN BFM.TV

du Figaro. Ceux qui dénoncent « l'oligarchie du numérique » ne trouvent rien à redire quand Vincent Bolloré licencie un humoriste puis un journaliste sportif de Canal + ou quand, à l'inverse, il donne une tribune à Éric Zemmour sur Cnews à cause de ses multiples propos xénophobes et racistes, dont ils pensent qu'ils vont faire de l'audience.

La liberté d'expression et celle des médias ne peuvent être que très relatives dans une société dominée par le pouvoir de l'argent où certains peuvent acheter

des chaînes de télévision ou des réseaux sociaux quand d'autres peinent à payer leur abonnement Internet. Quant aux lois qui prétendent encadrer la liberté d'expression, même sous prétexte de lutter contre la violence, l'incitation à la haine ou l'apologie du terrorisme, même quand elles sont votées par des parlements dits souverains, elles finissent toujours par être utilisées contre les exploités, les travailleurs en lutte et les militants qui contestent un ordre social injuste.

Xavier Lachau

Guadeloupe : mort lors d'un contrôle, qui sont les responsables ?

Le 21 novembre à 14 heures, Claude Jean-Pierre, dit Klodo, un habitant de Deshaies en Guadeloupe, âgé de 67 ans, subissait un contrôle de gendarmerie. Suite à cela, il aurait fait un malaise et a été conduit par le Samu au CHU. Là, des examens ont révélé qu'il portait des hématomes au visage et était atteint d'une double fracture des cervicales.

Quelques jours après, Claude est décédé. Les caméras de la ville ont filmé l'interpellation. Pour l'instant les vidéos ne sont pas publiées mais la famille et ses avocats les réclament. Une enquête pour homicide involontaire a semble-t-il été ouverte, mais depuis lors, la famille n'a pu obtenir aucune information sur les éléments du dossier. Elle a demandé le soutien d'organisations syndicales et politiques. Un collectif contre les violences des gendarmes a été constitué, qui a tenu une conférence de presse et appelé à une manifestation pour réclamer la vérité sur les circonstances de la mort, mais aussi pour dénoncer les violences policières en général.

Le collectif rappelle le meurtre de sang-froid commis contre un lycéen noir par un gendarme blanc, Charles-Henri Salin, le 18 novembre 1985 et celui de Didier Assor à Trois-Rivières, le 15 décembre 2018. Dans ce dernier cas, les gendarmes n'avaient pas cherché à neutraliser cet homme

qui les menaçait avec un coutelas et l'avaient abattu.

Dimanche 10 janvier, la manifestation était organisée à Deshaies par la famille de Klodo, ses soutiens et des membres de 16 organisations, dont Combat ouvrier et le journal Rebelle !, le Parti Communiste guadeloupéen, des organisations syndicales : la CGTG et l'UGTG et des organisations nationalistes et anticolonialistes. Environ

400 personnes se sont regroupées devant la mairie, puis se sont rendues sur le lieu du contrôle des gendarmes et enfin devant la gendarmerie.

Les blessures ont-elles été infligées par les gendarmes lors de l'interpellation ? La vidéo des caméras de surveillance de la commune pourrait le révéler, mais pour l'instant elle reste secrète. De la part de la mairie, de la préfecture et de la police, c'est le silence. La famille et ses soutiens ont décidé de maintenir leur mobilisation jusqu'à obtenir des informations précises.

Marie-Céline Deshauteurs



Besançon : en grève de la faim contre une expulsion

À Besançon, dans le Doubs, un boulanger est en grève de la faim depuis le 3 janvier pour protester contre l'expulsion de son apprenti guinéen.



En quelques jours, plus de 200 000 personnes ont signé une pétition en ligne pour exprimer leur solidarité.

Né en Guinée en 2002, le jeune homme a traversé le Mali et la Libye, puis la Méditerranée en bateau gonflable. En Italie, il a pris un train au hasard pour Nîmes, d'où une association l'a dirigé vers la Haute-Saône. Depuis août 2019, il travaillait comme apprenti à La Huche à Pain, à Besançon, et devait bientôt obtenir son CAP de boulanger. Mais le jour de ses 18 ans, la préfecture lui a refusé un titre de séjour au prétexte d'un dossier administratif incomplet. L'État a cassé son contrat d'apprentissage et lui a ordonné de quitter la France le 2 janvier.

Une telle situation n'est pas un cas isolé. En août dernier, la préfecture du Doubs a refusé le titre de

séjour à une vingtaine de jeunes majeurs guinéens en contrat d'apprentissage. Les 8 et 10 janvier, un restaurateur dans l'Orne et un électricien dans le Calvados ont à leur tour lancé des pétitions contre l'expulsion de leurs apprentis respectifs, tous deux ivoiriens. D'après l'association Solmiré (Solidarité Migrants-Réfugiés) : « La multiplication de ces situations de jeunes majeurs étrangers en pleine intégration, brutalement contraints à tout perdre par une décision administrative arbitraire, laisse à penser qu'il s'agit d'une politique délibérée de l'État français. »

La réaction humaine du boulanger de Besançon et la solidarité qui s'exprime montrent qu'une partie de la population refuse cette chasse aux migrants.

Julie Lemée